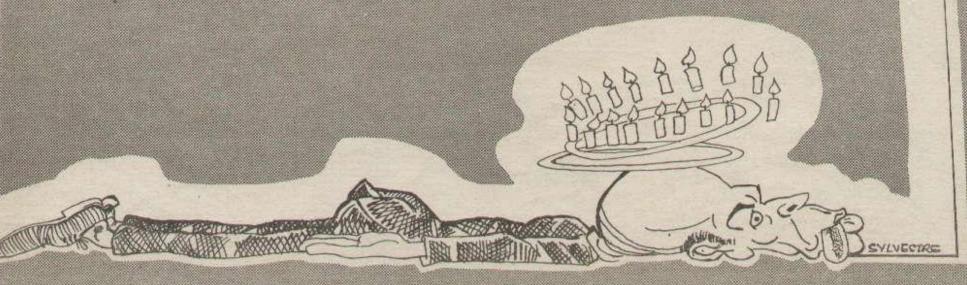
M 1659 - 1251 - 5,00F

du 29 mai au 4 juin 1981

HOURST CANOSE central in PCML

14 et 21 JUIN

DEFAITE DESE



AFFAIRE PAPON

LE MRAP PORTE PLAINTE

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a annoncé, vendredi 22 mai, à Bordeaux, qu'il portait plainte contre Maurice Papon avec constitution de partie civile pour «crime contre l'humanité».

A l'appui de sa plainte, le MRAP apporte de nouveaux documents : une lettre, en date du ler février 1943, signée Papon, et demandant à la gendarmerie de «provoquer la réunion du nombre de gendarmes nécessaires pour escorter un convoi d'Israélites transférés du camp de Mérignac au camp de Drancy.», une note manuscrite de Papon, dans laquelle ce dernier évoque une communication téléphonique échangée avec son «patron», Leguay... et enfin, un troisième document, daté de 10 août 1942,

révèle que Papon, non content de servir scrupuleusement les nazis, en rajoutait. A cette époque, les Allemands ne réclamaient que des «Juifs étrangers de 16 à 45 ans». Papon et son administration ne s'en tenaient pas là. Dans la liste du MRAP ils y a des noms d'enfants juifs bien au-dessous de 16 ans et il y a même un bébé de six mois!

Une procédure devrait donc s'engager contre Maurice Papon. En tant qu'élu de la nation, ce dernier bénéficie du «privilège de furidiction»...!!! Quand je vous disais que la balance de Dame Justice n'était pas très équilibrée...Le Parquet de Bordeaux devra donc remettre une requête à la cour de cassation qui désignera le magistrat instructeur de l'affaire.

C.D

IRLANDE 4 MORTS QUI ACCUSENT

Bobby Sands, élu député aux Communes, mort à Long Kesh le 5 mai après 66 jours de grève de la faim. Francis Hugues, mort à

Francis Hugues, mort à Long Kesh le 12 mai après 59 jours de grève de la faim. Raymond McCreesh,mort

à Long Kesh le 21 mai après 61 jours de grève de la faim. Patsy O'Hara, mort à Long Kesh le 22 mai après 61 jours de grève de la faim.

Quatre morts qui viennent s'ajouter à la liste déjà trop longue des patriotes irlan-dais tombés dans la lutte contre l'occupant britannique... Mais aussi , quatre morts qui accusent et dénoncent aux yeux de l'opi-nion mondiale l'intransigeance inhumaine du gouvernement anglais. Ils avaient tous quatre, entre 20 et 30 ans, ils voulaient vivre...mais pas à n'importe quel prix. Depuis leur plus jeune âge, ils n'avaient connu que l'injustice et la répression des colonialistes britanniques, car c'est bien un statut de colonie de l'Angleterre que

connait l'Irlande depuis des siècles. Enfermés à la prison de Long Kesh pour appartenance à l'IRA, ils refusaient le statut de prisonniers de droit commun que voulait leur imposer le gouverne-ment de Thatcher. Comme des centaines d'autres, ils croupissaient dans des geoles immondes juste vêtus d'une couverture, refusant de porter l'uniforme des droits communs. Ils voulaient être considérés pour ce qu'ils étaient, des combattants d'une lutte de libération nationale, des soldats d'une cause juste. Thatcher n'a pas voulu céder à leur juste revendication... Drapée dans L'Union Jack, elle les a assassinés aussi sûrement que si elle avait été les abattre dans leur cellule. Ils sont morts, mais leur mort n'aura pas été vaine...l'Irlande en sort, meurtrie sans doute, mais une fois de plus grandie dans la justesse de son combat.

Claude DHALLUIN

FLICS RACISTES DEVANT LA JUSTICE

L'affaire remonte à août 79. Kwame Osei-Guymah, d'origine ghanéenne, voyage sans titre de transport dans un train en direction de l'Allemagne. Au contrôle, il ne peut montrer qu'une carte d'identité grossièrement falsifiée. Il est donc remis, en gare de St-Quentin, à une patrouille de police. Pour Kwame, c'est là que le cauchemar commence.

Il ne s'exprime qu'en anglais, un anglais impeccable, mais la connaissance de cette langue n'étant pas nécessaire pour entrer dans la police, il est incapable de se faire comprendre... Qu'importe d'ailleurs, car les flics qui ont ramassé Kwame ne demandent guère d'explication. Pour eux, il s'agit d'un « nègre » qui baragouine... On va s'occuper de lui.

Au commissariat, c'est le passage à tabac en règle. Cela débute par quelques gifles et se termine, 45 minutes plus tard, par des coups de pieds. Kwame souffre, en plus de plusieurs hématomes, d'une perforation du tympan, d'une hémorragie et de violentes douleurs cervicales.

Kwame est tombé sur des serviteurs de l'ordre de la pire espèce, qui appliquent à leur niveau et de manière quelque peu brutale, le racisme d'Etat cher au Bonnet-Stoléru et Cie.

Les flics iront même plus loin, ils obligeront Kwame à boire dans l'écuelle d'un chien. Un policier lui maintenant la tête et l'obligeant à lapper. Ils l'obligeront ensuite, après lui avoir versé le restant de la gamelle sur la tête, à laver le sol avec une serpillière, tandis qu'un flic le frappe à coup de manche à balai. Des méthodes dignes du nazisme...

Ensanglanté, il est jeté ensuite dans une cellule, puis est enfin conduit à l'hôpital.
Aujourd'hui, ils sont deux
devant le tribunal correctionnel de St-Quentin. Mais tous
les agents présents au commissariat, cette fameuse nuit
d'août, sont à des degrés divers aussi responsables que
Marcaille et Thomas, les
deux inculpés. Responsables
tout au moins d'avoir laissé

Suspendus depuis 1979, «avec plus ou moins de solde», Marcaille et Thomas risquent bien peu en regard des faits incriminés. En effet le Parquet réclame de quinze à dix-huit mois de prison assortis du sursis pour Marcaille et un sursis simple pour Thomas. Le jugement a été renvoyé au 27 mai.

C.D.

PROCES MARCHAUDON

INCITATION A TIRER A VUE.

Le 19 mai, le tribunal de Nanterre rendait son verdict; 5 ans de prison avec sursis total, assortis d'une dégradation des droits civiques de dix années... limitée à la seule privation du port d'arme. Cette privation a pour seul mérite d'empêcher Marchaudon d'exercer de nouveau dans la police... On peut imaginer quelle a dû être la peine de notre « redresseur de torts » de banlieue à l'énoncée du verdict...

Le verdict, parlons-en. La thèse qui a prévalu au jugement fut plus celle de la «faute professionnelle grave» que celle de l'homicide volontaire... un peu comme un ouvrier qui n'aurait pas respecté les règles en vigueur

dans son entreprise. Effacée, l'éxécution du jeune Boukhezzer, abattu d'une balle tirée à bout portant alors qu'il gisait face contre terre déjà atteint de plusieurs balles. Effacés, les témoignages et expertises indiscutables prouvant la culpabilité de Marchaudon. Effacée, la responsabilité de ceux qui ont fait de ce flic intègre et fier de l'être, un tueur assermenté. Effacée, la mort, dans des conditions analogues de Ben Ghenissia... La peau d'un jeune immigré n'a guère de valeur.

Bien sûr, Me Henri Garaud, avocat de la légitime défense, ne doit pas être entièrement satisfait du verdict. Pour lui, la société a besoin de flics genre Marchaudon. «Pour défendre les citoyens, il faut des policiers comme Marchaudon qui prennent des risques...» a-t-il dit dans une superbe envolée ponctuée de grands mouvements de manche. Des «risques»!?...en tirant sur des hommes qui fuient, sur des hommes blessés bien incapables de menacer qui que ce soit.

Pour tous les flics à la gâchette facile de France et de Navarre, ce verdict constitue bien un encouragement à pratiquer cette «justice» expéditive... en quelque sorte, une incitation à tirer à vue.

C.D.

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET. Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.

Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand. Imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui — Directeur de publication : Jean - Luc Einaudi. L'HUMANITÉ ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 30 226 72 D La Source — Commission paritaire : Nº 57952 — dépôt légal : 2eme trimestre 1981.

14-21 JUIN BATTRE LA DROITE

e Comité central de notre parti s'est réuni les 23 et 24 mai. Il a arrêté sa position pour les prochaines élections législatives qui auront lieu les 14 et 21 juin. Comme cela va de soi, nous avions l'intention de participer à cette bataille électorale en y présentant des candidats, pour y développer notre con-ception des changements à entreprendre au profit des travailleurs, pour aujourd'hui et pour l'avenir, et des moyens à mettre en œuvre pour cela. Cette conception est résumée, à l'occasion des législatives, dans la plateforme que nous publions. Contre la droite, pour certaines revendications, nous avons des convergences avec le PCF et le PS, mais nous avons également des divergences fondamentales avec ces partis tant en ce qui concerne la perspective des changements à opérer que la politique et l'action présentes. Voilà pourquoi il aurait été nécessaire que nous soyons présents dans cette campagne. Mais il y a le mur de l'argent, cet obstacle décisif à une pratique démocratique du suffrage universel. Dans la lettre que nous avons adressée le 14 mai à François Mitterrand (voir p.4) nous demandions, entre autres, une modification de la loi électorale à ce sujet. Cela n'a pas abouti. Nous continuerons à agir, à l'avenir, en ce sens. L'argent a été le plus fort. Nous ne pourrons donc pas être présents comme nous l'aurions souhaité dans ces élections. Le Comité central du PCML a décidé de ne présenter qu'un seul candidat, qui aura ainsi un écho national. Il s'agit de Pierre Bauby, membre du secrétariat politique du PCML, ancien candidat à l'élection présidentielle. Nous le présentons à Orléans pour y combattre un représentant typique de la droite que nous voulons battre, J. Douffiagues, membre du bureau politique du parti giscardien. (voir p. 16).

Partout ailleurs, et compte tenu du fait que dans 340 circonscriptions la droite présente un candidat unique dès
le premier tour, pouvant ainsi être
élu d'emblée, nous appellons à voter
pour amplifier la défaite que la droite
a subie lors de l'élection présidentielle. Voter pour amplifier la défaite de
la droite : telle est notre seule consigne de vote au premier tour. Chaque
électeur se déterminera en ce sens.
Au second tour, nous appellons à voter en faveur du candidat de gauche
en présence.

NOTRE
PROCHAINE EDITION

N° SPECIAL
LEGISLATIVES

CE QUE VEUT
LE PCML

Passez vos commandes

PLATE-FORME DU PCML pour les élections législatives des 14 et 21 juin 1981

La défaite de Giscard d'Estaing constitue un réel succès pour les travailleurs, pour tous ceux qui, ces dernières années, ont fait face à l'offensive anti-populaire qu'il a dirigée. C'est la défaite de celui qui était le candidat des grands monopoles capitalistes. C'est un échec pour le grand patronat qui comptait sur la réélection de Giscard pour poursuivre ses attaques contre les travailleurs.

Le PCML a pris sa part dans la réalisation de cet échec de Giscard, en combattant sa politique dans les luttes quotidiennes et en appelant à le battre en votant Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle.

Il appelle, à l'occasion des élections législatives, à voter, dès le premier tour, POUR AMPLIFIER LA DEFAITE DE LA DROITE.

Cependant, bien que la défaite de la droite marque un temps d'arrêt dans l'offensive antiouvrière et crée les conditions de changements positifs, le PCML estime que les travailleurs doivent rester vigilants. Le capitalisme reste en place. La bourgeoisie monopoliste est toujours là avec ses atouts : l'organisation patronale de combat qu'est le CNPF, les partis de droite qui ne vont pas manquer de multiplier les manœuvres, les rouages de l'appareil d'Etat et en particulier ceux de répression antipopulaire. Ce serait se bercer d'illusions que de croire qu'ils vont rester inactifs; ils vont tout faire pour continuer à combattre les travailleurs. Il n'y a pas de raison pour que la bourgeoisie ne cherche pas à poursuivre ses objectifs de réalisation du profit maximum et de restructuration de son économie avec son cortège de licenciements et de chômage.

Seul le socialisme, donnant le pouvoir aux travailleurs, pourra l'empêcher définitivement de nuire et permettra d'imposer des change-

ments réels et durables.

Néanmoins, le PCML estime que dès maintenant des changements favorables aux intérêts des travailleurs peuvent être obtenus, à condition qu'ils comptent avant tout sur leurs luttes et sur leur unité. Le patronat ne cédera pas sans action! Le PCML appelle à combattre tous les points de vue qui révisent en baisse les revendications des travailleurs et s'efforcent d'organiser un consensus au bénéfice de la bourgeoisie.

Vis-à-vis du nouveau gouvernement, le PCML soutiendra toute mesure favorable aux travailleurs et aux peuples du monde et combattra toute initiative contraire à leurs inté-

rêts.

DES MESURES IMMÉDIATES

Le PCML agit pour que les quatre mesures suivantes soient prises immédiatement :

relèvement du SMIC à 3 400 francs.
 pas d'indemnité de chômage inférieure au SMIC.

-arrêt des expulsions de travailleurs immi-

-libération des prisonniers politiques (Corses, Bretons, Tahitiens, Guyanais, Basques, Guadeloupéens.).

A plus long terme, il agit :

POUR LE DROIT AU TRAVAIL

-contre tout licenciement.

-embauche des jeunes à leur sortie de l'école.

 embauche définitive des travailleurs horsstatut par les entreprises où ils sont intérimaires, sous contrat à durée limitée, stagiaire Barre.

 création massive d'emplois dans la fonction publique ainsi que dans les entreprises privées et nationalisées.

- à travail égal, salaires et statuts égaux pour les femmes, les jeunes, les immigrés.

 défense de la loi de 1936 sur la durée hebdomadaire du travail, les 35 heures sans diminution de salaire.

—droit des petits et moyens paysans de vivre décemment de leur travail, maintien du statut du fermage contre les attaques des bailleurs.

POUR LE DROIT A LA SANTÉ

abrogation de la nouvelle convention médicale.

gratuité des soins médicaux.

POUR LES LIBERTÉS POLITIQUES ET SYNDICALES

—abrogation de toutes les dispositions, lois, décrets, circulaires prises ces dernières années contre les libertés démocratiques : loi «sécurité et liberté», loi anticasseurs, atteintes au droit de grève et aux libertés syndicales; dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, des milices patronales et groupements à caractère fasciste et raciste; engagement de ne pas utiliser l'armée et les forces de police contre les travailleurs.

-abrogation de toutes les dispositions, lois, décrets, circulaires prises ces dernières années contre les travailleurs immigrés et attribution de l'égalité totale des droits politiques et syndicaux, ce qui inclut le droit d'élire et d'être élu.

—représentation réelle de tous les courants politiques, même minoritaires : droit d'expression à la radio-télévision, représentation proportionnelle intégrale lors des différentes consultations électorales, remboursement total des frais électoraux, liberté de candidature aux élections.

-suppression de l'article 16 de la Constitution.

POUR DÉFENDRE LA PAIX

Mesures concrètes de solidarité avec les peuples en lutte pour leur libération, notamment : -rupture immédiate des relations avec l'Afrique du Sud.

-reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine comme seul représentant légitime du peuple palestinien.

-rupture des relations diplomatiques avec le gouvernement pro-soviétique de Karmal et soutien concret à la résistance afghane.

-respect des résolutions de l'ONU sur le Cambodge et participation de la France à la Conférence internationale sur le Cambodge.

-soutien à la réunification de la Corée et reconnaissance de la République populaire et démocratique de Corée.

-soutien concret aux peuple de l'Erythrée, du Salvador.

-reconnaissance du droit à l'indépendance des colonies françaises, les soi-disant DOM-TOM; retrait des troupes françaises d'Afrique et restitution des bases militaires aux pays où elles se trouvent.

-soutien aux revendications des pays du Tiers Monde, pour payer les matières premières à un juste prix, fixé par les pays producteurs.

-édification d'un réseau de protection civile permettant d'abriter la population en cas de menace ou d'attaque nucléaire.

POUR UNE FRANCE SOCIALISTE, INDÉPENDANTE, SOLIDAIRE DU TIERS MONDE

Le PCML œuvre à réunir le maximum de conditions pour avancer vers le socialisme. Pour changer en profondeur la situation actuelle, il faut, en effet, arracher le pouvoir aux mains des exploiteurs, briser leur instrument de pouvoir, leur Etat, leur armée, leur police, leur justice, leur appareil de propagande. Il faut le socialisme :

-un socialisme qui permette réellement le pouvoir de la classe ouvrière et du peuple : assemblées populaires à tous les niveaux, élues et révocables; garantie des libertés individuelles, du droit de grève, du droit d'association.

-un socialisme qui en finisse avec l'exploitation capitaliste par l'expropriation des exploiteurs, la propriété des moyens de production à l'ensemble des travailleurs, une planification fondée sur le bien-être du peuple.

-un socialisme rompant avec la position impérialiste dans le monde, développant la coopération économique sur un pied d'égalité et sur la base d'avantages réciproques avec les pays du Tiers Monde, participant à l'aide au développement, à l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

-un socialisme assurant l'indépendance de la France par rapport à tout impérialisme.

LETTRE DU PCML A FRANÇOIS MITTERRAND

Paris, le 14 mai 1981

Monsieur le Président, Avec la majorité des travailleuses et travailleurs de notre pays, nous avons contribué, en vous élisant président de la République, à battre le candidat des grands monopoles capitalistes, de l'offensive anti-ouvrière et antipopulaire qu'il a conduite pendant son septennnat.

Cette défaite de Giscard d'Estaing doit être, en même temps, le point de départ de changements réels et durables au profit des travail-

Dans l'immédiat, de premières mesures urgentes doivent être prises pour améliorer la situation des travailleurs les plus gravement touchés par la politique de ces dernières années. Nous pensons, qu'avec le gouvernement que vous allez former. il devrait être décidé de porter le SMIC, le 1er juin, à 3400F, d'augmenter sensiblement les ressources du plus grand nombre de chômeurs et de familles, de libérer les prisonniers politiques (corses, bretons, tahitiens) sans attendre la loi d'amnistie, de cesser toute mesure d'expulsion de travailleurs immigrés et de régulariser la situation des sans-papiers.

Dans les délais rapprochés, les principales revendications des travailleurs devraient être satisfaites. En particulier la semaine de 35 heures sans diminution de salaire et avec les embauches correspondantes, l'abaisse-ment de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, l'embauche, par les entreprises qui les emploient, des travailleurs intérimaires, hors-statuts, en contrats à durée limitée, stagiaires Barre, l'abrogation de la loi Pey-

La politique internationale devrait s'orienter dans le sens de l'opposition à la fois aux agressions de l'URSS et à celles des USA, et de l'alliance, sur un pied d'égalité, avec les pays du Tiers Monde. Il serait significatif de la nouvelle politique internationale de reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien ayant pour base la reconnaissance de son représentant unique l'OLP, condition indispensable pour la paix au Moyen

Orient et de l'amitié avec les peuples arabes.

Pour que des changements réels et durables puissent intervenir, il faut que la défaite de Giscard d'Estaing soit confirmée et approfondie par la défaite de la droite lors des prochaines élections législatives.

Ces élections doivent se dérouler dans des conditions permettant l'expression des différents courants politiques. Tout devrait être mis en œuvre pour que soit instaurée la représentation proportionnelle intégrale. Ce-pendant, s'il s'avérait impossible de modifier, dans l'immédiat, le mode scrutin, nous estimons indispensable qu'avec le nouveau gouvernement, vous modifiez par décret deux dispositions particulièrement antidémocratiques de l'actuel code électoral : les frais électoraux devraient être remboursés intégralement, comme lors de l'élection présidentielle, à tous les candidats des courants politiques d'importance nationale, en supprimant le plancher des 5% de suffrages exprimés (article L 167), y compris pour le cautionnement (article L 158): l'accès à la campagne radio-télévisée des partis présentant 75 candidats au moins, devrait être supérieur aux sept minutes pour le premier tour et cinq pour le second que prévoit l'article L 167-1. Plus généralement d'ailleurs, l'accès des différents partis aux movens d'information audio-visuels doit être régulièrement assuré, conformément aux engagements que vous avez pris pendant votre campagne.

Nous ne prétendons pas ici être exhaustifs. Nous sommes prêts à participer à tout contact ou rencontre, avec vous-mêmes ou un de vos collaborateurs, pour débattre de mesures allant dans le sens de la défense des intérêts des travailleurs, de l'emploi, des libertés et de la paix.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

> Pour le Secrétariat politique du PCML, Pierre BAUBY

PIERRE MAUROY PAR LUI MEME...

L'homme qui est apparu sur le perron de Matignon après le départ de Raymond Barre, apparaît comme un homme neuf. Les télespectateurs l'on découvert sur leur petit écran, clouant le bec avec aisance aux Lecanuet, Peyrefitte et autres Deniau. Ses origines, petit fils de bûcheron, fils d'instituteur, sont plutôt sympathiques et il n'a jamais exercé de fonction dans un gouvernement. Le porte-parole de François Mitterrand d'hier, le Premier Ministre

En 1944, à 16 ans, Pierre Mauroy adhère aux Jeunesses socialistes. Lorsque De Gaulle quitte le gouvernement (gaulliste, socialiste et communiste), se pose le problème de la politique économique à adopter. Les travailleurs ont, à l'invitation du PCF, «retroussé leurs manches . Pierre Mauroy soutient alors qu'il fallait mettre en œuvre une politique d'austérité pour les salariés: «Le déficit budgétaire était considérable. Pour le juguler, il aurait fallu une politique

l'atmosphère «irrespirable» qui régnait dans la CGT. «La base en colère poussait (les socialistes et les modérés) à agir, à s'affranchir de la tutelle de Benoît Frachon». (idem page 67).

On sait que les socialistes participèrent à plusieurs combinaisons gouvernementales sous la IV ème République, jusqu'à l'arrivée de Pierre Mendès-France. La SFIO, reconnaît Pierre Mauroy, pratiquait «l'art du compromis». Mais, précise-t-il, «un art nécessaire pour sauvegar-

cun les conditions de son épanouissement. Pour lui, le passage se ferait toujours par l'abolition du capitalisme Il suffisait d'ajuster les actes aux paroles, voilà tout. » (pages 144-145).

En attendant, au nom de cet idéal, l'homme, la femme et l'enfant algériens subissaient les actes barbares d'une guerre coloniale.

Avec l'arrivée de la V ème République, et jusqu'au congrès d'Epinay, «Le Parti so-cialiste, nous dit Mauroy, n'a cessé de manquer les occasions ». Il faut préciser que c'est à cette date que le maire de Lille acquiert des fonctions dirigeantes au PS. Plus que Mitterrand peutêtre, il est l'artisan de l'unité et du renforcement du PS par la fusion avec les mitterrandistes d'abord, puis avec les rocardiens. Organisateur, Pierre Mauroy fut aussi un habile négociateur. On apprend, par exemple, que le contact avec Rocard s'est établi à la fin de 1973, et qu'il s'est concrétisé par un déjeuner mensuel qui regroupait Mauroy, Rocard et Edmond Maire, ou leurs représentants. Les déjeuners aboutirent aux Assises du socialis-

On connaît mieux l'histoire récente. Ce qu'il faut en retenir, c'est que Pierre Mauroy n'est pas l'homme d'un courant du PS: il incarne la continuité de la socialdémocratie, la filiation comme il le défend volontiers avec ceux qui, en 1920, à Tours, ont maintenula « vieille maison». Plus que d'un courant, il bénéficie dans le PS, de réseaux de relations tissés au cours de sa carrière, les Jeunesses socialistes dont il fut secrétaire national en 1949, la Fédération des clubs Léo Lagrange qu'il a fondée en 1951, la FEN où il fut en 1958, secrétaire du SNETA.

Ce champion du «réformisme dur» (page 296), a montré toute la souplesse qu'il pouvait avoir avec ses propres principes. Disons dores et déjà que ce que les travailleurs regarderont de près, ce seront les actes...

Hervé DASTAR



d'aujourd'hui tient à son image d'homme du peuple; il n'a pas peur des mots et il peut affirmer sans sourciller que « ce sont les structures de la société occidentale, identifiée au capitalisme en erise qu'il faut changer. Elles sont parmi les causes de l'aliénation des hommes; et le moteur de ce changement révolutionnaire ne peut être que la lutte de classe». («Héritiers de l'avenir» page 289).

Le parfait portrait de l'homme du changement. Pourtant, la carrière politique de Pierre Mauroy, si elle n'est couronnée de succès qu'aujourd'hui, a commencé dès 1945, et dans un livre paru en 1977 et réédité en 1981, Mauroy livre ses opinions sur ce que furent et ce que firent les socialistes dans notre pays depuis la Libération.

rigoureuse, toujours impopulaire que seuls nos ministres avaient le courage de mener sans défaillance» (idem page 40)

(idem page 40)
En 1947, lors des grandes grèves dirigées par la CGT, le gouvernement que les communistes ont quitté, envoie les forces de répression contre les travailleurs en lutte pour le minimum vital. Pierre Mauroy est plein de compassion pour ce pauvre Jules Moch qui «ne vit pas d'autre issue que l'emploi des forces de l'ordre» (page 67) et dont «les arguments raisonnés» n'étaient pas écoutés à la Chambre.

Cette même année marque la scission syndicale de Force ouvrière, appuyée, c'est aujourd'hui prouvé, par les syndicats américains dans le cadre de la guerre froide. Pour Pierre Mauroy, cette manœuvre n'est qu'une réaction légitime à

der un régime menacé par la conjonction des extrèmes, mais bien peu exaltant». (page 77).

Le gouvernement de Mendès-France reçoit l'approbation de Pierre Mauroy. En 1956, il reconnaît que la formation du gouvernement Mollet ouvre «une des périodes les plus noires pour les militants socialistes» (page 141). A cet époque, de nombreux militants et responsables socialistes quittent la SFIO contre la politique algérienne de Guy Mollet, et pour certains vont au PSA puis au PSU où ils apportent leur soutien au peuple algé-rien. Pour Pierre Mauroy, il n'en est pas question. «Malgré les erreurs de sa direction, le Parti socialiste restait un parti légitime, authentique (...) Notre parti avait toujours pour objectif de libérer l'homme, la femme, l'enfant, et d'assurer à cha-

• POUR AGIR DANS LA SITUATION POLITIQUE NOUVELLE • POUR APPORTER UNE CONTRIBUTION UTILE A LA LUTTE

POUR IMPOSER DES CHANGEMENTS FAVORABLES AUX TRAVAILLEURS

IL FAUT MAINTENIR LA PARUTION HEBDOMADAIRE DE L'HUMANITE ROUGE

 Pour faire face à l'accroissement des charges, aux exigences des créanciers, pour soutenir l'extension de la diffusion en kiosques

nous avons besoin de votre aide financière Souscrivez!!

Ce qui doit vite changer

Voici donc constitué le premier gouvernement de la nouvelle présidence. L'activité est engagée. Dès lors, nous allons juger aux actes, en fonction de ce que nous considérons correspondre aux intérêts des travailleurs. Pour ce qui nous concerne, nous avons défini quatre mesures correspondant à des urgences, des mesures qui peuvent être prises sans délai; dès lors qu'il y aurait au gouvernement une réelle volonté de changement au profit des travailleurs. Rappelons-les. Il s'agit de la fixation du SMIC à 3 400 francs, revendication qui avait été définie par la CGT et la CFDT alors que Giscard était encore en place; de la réévaluation des allocations de chômage à un taux au moins égal au SMIC; de la libération des emprisonnés politiques; de l'arrêt de toute mesure d'expulsion envers les immigrés. Dans notre précédente édition, nous avons indiqué la signification que nous accordions à ces mesures. Jusqu'à ce jour, aucune mesure n'a encore été annoncée et cela est compréhensible compte tenu des délais d'installation.

On en est au stade des consultations avec les organisations syndicales. Du côté patronal, la discrétion est maintenue mais il est clair que la fermeté sera de mise. Dans une interview au quotidien Les Echos, Alain Chevalier, le président de la commission économique du CNPF, répondant à la question : « Qu'est-ce qui est inacceptable pour les entreprises?», déclare : « Les entreprises françaises ont besoin de rester compétitives. C'est une question de vie ou de mort. ». Ce langage signifie une farouche volonté de s'opposer à une hausse conséquente du salaire minimum. Du côté syndical, on sait que la CFDT a entrepris une révision en baisse de ses revendications puisqu'elle se contente maintenant de 10% d'augmentation du SMIC alors que quelques mois avant elle revendiquait 3 400 francs. Du côté de la CGT, on constate une tendance semblable puisque le montant revendiqué pour le SMIC était de 3 400 francs il y a peu, pour tomber maintenant à 3170 francs environ. Certes, la révision en baisse est moins importante, mais pourquoi une telle démarche qui pourrait laisser penser que les travailleurs devraient être moins exigeants avec Mitterrand qu'avec Giscard? Côté gouvernement, il semble que l'on s'oriente vers une hausse de 10% ce qui, de toutes façons, serait bien en deça de ce que peuvent attendre les travailleurs les plus mal payés.

Attendons done pour voir.

Nous ne sommes pas seuls à défendre ces mesures d'urgence. Au sujet des prisonniers politiques, nous publions une interview de maître Felli, porte-parole de l'Union du peuple corse. On sait, en effet, que les militants corses sont parmi les plus nombreux en prison. Nous publions également une interview de l'Association générale des étudiants guadeloupéens. Des militants anti-colonialistes sont en effet emprisonnés, guadeloupéens, guyanais, tahitiens. Les mesures de libération ne doivent pas être sélectives.

En ce qui concerne l'arrêt des expulsions, il s'agit d'une exigence de nombreuses associations. Nous publions à ce sujet, une interview du MRAP, sur un aspect particulier du problème. concernant les jeunes immigrés.

Voilà donc des urgences. Nous jugerons selon ce qui se fe-

Dans les entreprises, des transformations doivent également avoir lieu rapidement. Les libertés syndicales, qui sont une dimension fondamentale des libertés des travailleurs, doivent être débarassées des atteintes multiples dont elles sont l'objet et connaître une importante extension. Il s'agit là d'un combat essentiel pour que les travailleurs aient les moyens de faire avancer les choses dans un sens positif, face aux forces qui veulent maintenir l'exploi-

Des centaines de milliers de travailleurs, dans tous les secteurs de l'activité économique, sont contraints à des emplois hors-statuts. Nous montrons quelle est la situation générale de ces travailleurs. L'exemple de la réparation navale marseillaise est sans appel. Les travailleurs intérimaires y sont les victimes d'une politique patronale qui sacrifie des vies humaines pour réaliser des profits. Il faut que ça change, et vite!

Ne revons pas ; soyons réalistes (comme on aime à le dire ces temps-ci) : bon nombre de ces changements ne pourront pas se faire sans la mobilisation et l'action des travailleurs, solidement organisés. Car les capitalistes sont toujours là et bien là, la loi du profit continue à règner en maître.

L'irréalisme est du côté de ceux qui prétendent que les changements pourront se faire par la concertation avec le patronat. A moins que leur but soit de donner seulement l'impression du changement et non d'engager ce qui doit l'être pour que ca change vraiment au profit des travailleurs.

Disons-le. Quand on constate que Gaston Defferre, le nouveau ministre de l'Intérieur, a pris pour chef de cabinet Maurice Grimaud, le préfet de police de Mai 68, le «changement» a un goût bizarre de gaz lacrymogène et de coups de matraques contre ceux qui, en d'autres temps, voulaient aussi des changements.

Le nouveau gouvernement s'engagera-t-il à ne pas utiliser les forces de répression contre les travailleurs?

Quand on entend le nouveau ministre de la Justice. Maurice Faure, tergiverser au lieu de s'engager à la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat et à l'abrogation de la loi Peyrefitte, comme cela figure pourtant dans le Manifeste du Parti socialiste, on est, là aussi, conduit à s'interroger sur la portée des changements envisa-Pierre BURNAND

LIBERATION DES ANTICOLONIALISTES GUADELOUPEENS

Interview de l'association générale des étudiants guadeloupéens

■ Quand et pourquoi les 5 militants indépendantistes guadeloupéens ont été emprisonnés?

Ils n'ont pas été arrêtés le même jour. Le 21 mars : Luc Remette, J-Claude Mado, Guy Jean-Baptiste, Alain Gamby sont transférés en France. Il en ira de même le 19 avril pour une femme, Renée Elise. Ils sont accusés d'avoir porté atteinte à «l'intégrité du territoire français», de faire partie « d'une entreprise visant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat français».

A quelle peine ont-ils été condamnés?

Le procès n'ayant pas encore eu lieu, aucune peine n'a pu être prononcée, ils sont actuellement en détention provisoire.

■ Ont-ils été déférés devant la Cour de sureté de l'Etat français?

En Guadeloupe, ils ont été entendus par un juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat français

OREGIN AND RES

(déplacé spécialement à cette fin), puis déportés en prison de la Santé, Fleury-Mérogis. La Cour de sûreté de l'Etat étant de ce fait saisie de l'affaire.

■ Comment l'instruction de leur affaire s'est-elle dé-

L'instruction n'est qu'à son début, et risque d'être assez longue. Selon leurs avocats, la procédure serait entachée d'illégalité, ce qui préjudicierait gravement aux droits de la défense.

■ Leur emprisonnement correspond-il à une augmentation de la répression en Guadeloupe?

Certainement. Ces arrestations constituent un degré de plus dans l'escalade de la répression, colonialiste en Guadeloupe. Elles ne peuvent être que le prélude au grand coup que le colonialisme français entend porter au mouvement patriotique guadeloupéen afin de le démanteler.

■ Quels sont les autres aspects de la répression en Guadeloupe?

Dans le but de freiner la montée de la lutte pour la conquête de l'indépendance nationale, le colonialisme français n'a pas cessé de multiplier depuis quelques mois les mesures répressives: barrages de routes, perquisitions, procès, licenciements arbitraires de journalistes, de syndicalistes enseignants (notamment le cas de l'enseignante William) agression de manifestants par les forces de répression, etc. etc... Sans compter l'accroissement considérable en hommes et en matériel de son appareil de répression policier et militaire.

Comment réagit le peuple guadeloupéen?

Sur le sol national, l'en-semble des organisations anti-colonialistes ont dénoncé la répression coloniale, et exigé leur libération immédiate et sans conditions.

populaire se manifesta: puissante manifestation de rue réunissant plus de 5 000 personnes, meeting de soutien, grêve générale, conférence de presse du groupe de parents et amis

des détenus En France, la réaction de solidarité et de soutien ne s'est guère faite attendre : création d'un comité de parents et amis, meeting

de soutien. Le 1er Mai, à l'appel de l'AGEG et de l'UTEG, plusieurs centaines de manifestants ont défilé à Paris sous le mot d'ordre de l'indépendance nationale de la Guadeloupe, et de la libération des emprisonnés guadeloupéens.

Cette affaire a été une supplémentaire occasion pour notre peuple de manifester avec force son opposition à la répression colonialiste, et surtout sa volonté d'en finir, définitivement, avec l'oppression et l'exploitation colonialistes.

■ Quelle est la mobilisa-Très vite, le soutien tion qui milite en faveur de leur libération et de leur

Malgré le changement intervenu à la tête de l'Etat français, le mouvement pour la libération sans condition des détenus, se poursuit. Sur le plan judiciaire, les avocats multiplient les démarches auprès des autorités; le groupe de parents et amis, tant en Guadeloupe qu'en France, continue de développer l'action de soutien (en France, une réunion d'information est prévue le 26 mai, des listes de souscirculent). criptions

CASLUPEGUA (Comité anticolonialiste de soutien aux luttes du peuple guadeloupéen) a adressé une demande d'audience auprès du nouveau garde des Sceaux pour exiger leur libération. veau gouvernement ne s'est pas encore prononcé. Cependant, il est bon de rappeler que sur la question fondamentale de l'indépendance des colonies, donc de la Guadeloupe, Mitterrand, au cours de sa campagne, s'est solennellement opposé à cette éventualité.

ABONNEMENT

1 mois (4n°): 18F Soutien: 30F 3 mois (12n°): 54F Soutien: 100F 6 mois (24n°): 108F Soutien: 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis S'abonner un moyen pratique pour avoir le journal

La section Pays Basque du PCML, s'associe au Comité Laguntza, au Comité de défense des réfugiés politiques basques et à l'Association Lokharria, pour revendiquer les quatre points suivants, points primordiaux pour la défense des libertés démocratiques:

 Dissolution de la Cour de sureté de l'Etat.

La Cour de sûreté de l'Etat constitue une juridiction d'exception (de fait, proche des tribunaux de Vichy). Elle est, en plus, constituée par trois civils et deux militaires nommés par décret par le gouvernement. Cette juridiction que le gouvernement convoque des qu'il désire réprimer durement des militants politiques nie absolument le caractère politique des actes et motivations. Elle permet durant l'enquête policière:

des perquisitions de jour et de nuit, en tout lieu y compris en l'absence de l'intéressé.

une garde à vue portée à 6 jours ce qui signifie des interrogatoires prolongés et des aveux arrachés durant cette garde à vue.

l'impossibilité de contacter les avocats etc...

Nous exigeons la dissolution de cette juridiction spéciale qui viole la convention européenne des Droits de l'homme et qui place la France parmi les pays les plus rétrogrades.

Amnistie pour les prisonniers politiques.

Lors de ces odieux verdicts, la Cour de sûreté de l'Etat a distribué plus de cent années de prison contre les Bretons et trois cents contre les Corses, alors que jamais ils n'ont fait couler le sang. Aujourd'hui c'est le tour de six Basques. Sans pour autant approuver les actes dont ils sont accusés, nous demandons que ces militants soient amnistiés et retrouvent la liberté. Nous pensons que la période présente d'élections présidentielles est propice à une telle démarche, du fait de la loi d'amnistie qui pourrait suivre l'élection.

 Refus des extraditions en matière politique.

En ce domaine également, il nous faut porter un coup d'arrêt aux attaques de Giscard et de son gouvernement.

En novembre 77, Klaus Croissant, avocat de Båader, est extradé.

En avril 78, Antonio Bellavita, journaliste italien est également extradé.

Linaza Etxeverria et ses dix camarades ne doivent pas venir se rajouter à la liste déjà trop longue. La France doit demeurer "terre

 Rétablissement du statut pour les réfugiés politiques basques.

Le gouvernement ne peut prendre en compte le caractère démocratique ou non de tel ou tel pays pour accorder le statut de réfugié à tel ou tel militant politique. Dans le cas contraire, il agirait en violation totale des principes de la Convention de Genève. La mobilisation des organisations démocratiques est nécessaire pour imposer ces mesures de première nécessité.

Ces quatre points sont contenus dans le programme d'action adopté au IVe Congrès du PCML.

Le programme du PCML ne dit pas: «Voilà ce que nous donnerons», il dit: «Voilà pourquoi nous appelons à lutter quel que soit le gouvernement en place»

CORSE Une proportion de détenus politiques équivalente à celle des pays latino-américains

soumis à la dictature

Avec raison, nous dénonçons les dictatures sanguinaires, comme celles qui sévissent dans certains pays d'Amérique du Sud. Savons nous que le taux de prisonniers corses par rapport à la population de l'île, dépasse ou est équivalent à celui de ces pays d'Amérique latine?

Exiger la libération des prisonniers corses, c'est militer pour que ces hommes retrouvent une juste liberté, c'est militer aussi pour que des familles, si nombreuses, ne soient plus mutilée d'un de leurs enfants, emprisonné à des centaines et des centaines de kilomètres; c'est militer pour qu'un peuple entier ne soit plus en butte à la répression coloniale qu'a exercée le gouvernement de Giscard.

Nous avons eu un entretien avec maître Felli, porteparole du mouvement autonomiste, UPC (Unione di u populu corsu), qui a retracé pour nous la nécessité et les moyens possibles de la libération des prisonniers corses, revendications qui s'assortissent de celle de la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, et du départ de la Légion étrangère du sol corse.

La campagne électorale précédant les présidentielles a connu un temps fort de la mobilisation de toutes les forces socio-professionnelles et autonomistes contre la répression, contre le pouvoir colonial dans l'île. L'ancienne opposition a été consciente de la répression brutale, violente envers le

mouvement autonomiste et nationaliste par le gouvernement de Giscard, appuyée par des manifestations sur le terrain, en ce sens elle ne pouvait ignorer le sort des emprisonnés politiques cor-

A ce propos, rappelons qu'au ler janvier de cette année, 100 militants corses étaient détenus, pour une population de 150 000 habitants, soit 1 Corse pour 1500 incarcéré. Ces chiffres pulvérisent même la proportion de la population pénale de beaucoup de régimes sud-américains. Ils sont d'autant plus énormes, lorsqu'on sait les liens de parenté étroits entre les Corses: pratiquement toutes les familles sont touchées par l'incarcération d'un des leurs ou par la répression exercée à l'encontre d'un des leurs.

Ce chiffre doit être réactualisé, le nombre de détenus a été ramené à 70, auxquels il faut ajouter les prévenus libres, et ceux contre lesquels un avis de recherche a été lancé et qui ont pris la fuite dans le maquis.

C'est pourquoi le principe préalable et essentiel d'un retour à la vie normale dans l'île est le retour des emprisonnés mais libres, en

L'île a vécu sous la tutelle absolue du pouvoir, par sa Cour de sûreté de l'Etat. Au soir de l'élection présidentielle, un immense courant a secoué Bastia et Ajaccio, l'espoir est né, tenant compte des promesses du PS, même si le statut particulier des socialistes pour la Corse demeure

ERRATUM

Nous prions nos lecteurs d'excuser les erreurs qui, par défaut technique, se sont glissées dans la liste des emprisonnés politiques publiée dans notre précédent hebdomadaire.

TAHITIENS TAVIRA Viriamu TAERO guy MANEATI Tefena FAANA Prosper TAHUTINI Jonas

CORSES
CACCIARI Serge
COVILI Laurent
GIAMARCHI Jules
LORENZONI Marcel

insuffisant. C'est en partie à l'administration de matérialiser cet espoir de liberté. Aujourd'hui 26 mai, le problème n'est pas réglé, les familles des prisonniers, le peuple corse attendent beaucoup du premier conseil des ministres, car ils ignorent encore comment le train des libertés démarrera.

D'ores et déjà, une liste totale de tous les Corses ceux condamnés à de longues peines, ceux ayant purgé plus de la moitié de leur peine, ceux qui sont prévenus et détenus en cours d'instruction, ceux qui sont prévenus et libres en cours d'instruction, ceux contre lesquels un avis de recherche a été lancé et qui sont en fuite, ceux qui ont été condamnés comme délinquants de droit commun pour des faits politiques a été soumise aux instances du pouvoir pour le réglement du contentieux juridique et politique.

Ensuite plusieurs possibilités «techniques» peuvent être introduites pour la libération des prisonniers.

Par voie administrative. le juge d'application des peines au sein de la commission où il siège, peu décider une libération conditionnelle, pour ceux, entre autres, qui ont purgé soit la moitié de leur peine, soit un peu plus. Serge Cacciari, détenu à Fleury, condamné le 22 août 1976 à 10 ans, pour complicité dans l'affaire de la Place Saint-Nicolas à Bastia... Même le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, Jonquères, dans sa

lettre de démission avait relevé le caractère anormal de sa condamnation, pourrait être ainsi libéré.

Deuxièmement, les juges d'instruction peuvent décider d'une liberté provisoire pour les prévenus, dont l'affaire est en instruction.

Troisièmement, certaines condamnations plus importantes relèvent du droit de grâce. Quatrièmement, un décret pris en Conseil des ministres peut libérer les prisonniers politiques. Enfin, il y a bien évidemment la loi d'amnistie qui peut être votée par le Parlement, des qu'il sera constitué. A ce propos, par rapport aux échéances législatives, l'UPC soutient les formations et les partis politiques qui s'élèvent et luttent contre la répression et notamment contre celle exercée à l'encontre du peuple corse.

Cependant, en Corse, on ne formule pas que des vœux, on ne forge pas seulement l'espoir du retour au pays des enfants emprisonnés. On espère que la Cour de sûreté de l'Etat, la pièce maîtresse de la répression, soit dissoute. Ses arrêts et condamnations caduques, ses instructions stoppées définitivement. Aujourd'hui, nous nous battons toujours pour le départ de la Légion étrangère, revendication permanente des forces démocratiques.

Nathalie VILLOTIERS après entretien avec maître Felli, porte-parole de l'UPC

L'UNION DU PEUPLE CORSE S'ADRESSE A MITTERRAND

Dans une lettre adressée à Mitterrand, l'UPC rappelle les revendications qui sont les siennes et les promesses faites lors de l'élection présidentielle: «Il s'agit dans l'ordre des priorités, de la libération de tous les prisonniers politiques, de la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et de la présentation au Parlement, issu des prochaines élections, du statut particulier pour la Corse préparé par le Parti socialiste. Ce statut particulier, nous l'avons maintes fois proclamé, est pour nous insuffisant, et son application éventuelle ne nous empêchera pas de poursuivre sans défaillance notre combat légal pour une véritable autonomie interne. Mais sa mise en œuvre constituerait la preuve de la volonté de l'Etat de reconnaitre désormais démocratiquement les spécificités de la Corse et briserait le blocage politique auquel les aspirations légitimes de notre peuple se sont heurtées jusqu'ici. >

Puis, au sujet des élections législatives, l'UPC déclare: « (...) Nous avons également le devoir de vous exposer en toute clarté la position de notre mouvement.

En participant à votre élection, l'UPC a recherché, comme plus de quinze millions d'électeurs, le "chan-gement". Mais en Corse, un autre "changement" est nécessaire. C'est celui du système politique de caractère colonial dont les chefs de clans sont à la fois les agents et les bénéficiaires depuis toujours. Pour nous en tenir au présent, ces hommes, quel que soit le paravent de parti ou de tendance derriére lequel ils s'abritaient, se sont conduits comme les serviteurs du Régime giscardien. Leur vocation étant de récupérer à leur profit les idées au pouvoir, ils vont tenter une fois de plus un recyclage. Déjà, des politiciens qui ont donné des gages publics d'allégeance aux maîtres d'hier et s'apprêtaient, en cas de victoire, à passer ouvertement à leur service, s'avancent pour porter l'étendard de la Gauche au prochain scrutin. Si tel devait être le cas, il

est évident que nous ne pourrions pas demander à nos militants, dont ils ont été pendant des années, non seulement les adversaires mais les insulteurs et les diffamateurs, de favoriser par le vote les entreprises de ces politiciens-là. Désireux autant et plus que d'autres de voir mettre un terme définitif au Régime d'inégalité sociale , d'injustice, de répression et d'antidémocratie que vous avez victorieusement combattu, nous ne pouvons pas envisager le sauvetage de ceux qui en ont été si longtemps les complices occultes, quels que soient les promesses ou les reniements que le désir de survivre politiquement pourrait leur inspirer. >



PROCES, MILICES PATRONALES, GRIGNOTAGE DES DROITS SYNDICAUX ...

Reconquérir les moyens de lutter

Durant le précédent septennat, le patronat n'eut de cesse, sous l'égide du gouvernement, de réduire les possibilités d'action de la classe ouvrière, d'étouffer ses organisations de classe. Interprétant les lois existantes de manière de plus en plus restrictive, puis en ajoutant de nouvelles rognant les droits acquis. L'action syndicale de classe devenait peu à peu un délit, passible de condamnations pénales, de lourdes amendes et de peines de prison : étaient visés le droit de grève, mais aussi le droit de manifestation, les activités d'information, d'organisation des syndicats (1)...

Le syndicalisme de classe est l'un des acquis les plus précieux de la classe ouvrière en France. La CGT, essentiellement, en est porteuse, ce qui lui a valu d'être la cible principale des coups dans la dernière période. Le patronat, la classe capitaliste, n'ont jamais cessé de manœuvrer et d'agir pour liquider le syndicalisme de classe. D'autres avant Giscard s'y sont employés : la loi dite anti-casseurs fut, par exemple, l'une des machines de guerre montées contre lui. L'intention avouée du patronat, c'est d'en arriver à la situation, enviable de son point de vue, de l'Allemagne ou du Japon avec un syndicalisme ouvrier strictement cantonné au rôle d'interlocuteur au sens d'un mécanisme de concertation assurant au mieux cette «paix sociale» si nécessaire à la bonne marche des affaires capitalistes.

Ce danger n'est nulle-ment écarté, Giscard battu, car ce projet reste tout-à-fait celui du patronat.

Au-delà des mesures économiques qui doivent améliorer immédiatement les conditions d'existence du peuple (SMIC, emploi, durée du travail...), il y a là un enjeu à bien plus long terme que les travailleurs ne doivent pas perdre de vue.

Il y va de leur capacité à s'organiser sur des bases de classe; il y va de l'auto-nomie de la classe ouvrière dans un système capitaliste; il y va de ses moyens de combattre la classe bour-geoise et de se préparer à en finir un jour avec le système capitaliste.

La défaite de Giscard aux résidentielles, confirmée par la défaite de la droite aux prochaines élections législatives, ne doit pas masquer cet enjeu. Elle doit, au contraire, être l'occasion de stopper le processus, de lever un certain nombre d'entraves mises en place, d'écarter un certain nombre de projets déjà avancés (le dernier en date, qu'on s'en souvienne, concernait le droit de grève dans l'enseignement) et d'étendre au contraire les droits, possibilités d'action et d'organisation des travailleurs, en particulier dans les entreprises.

De nombreuses dispositions peuvent être prises rapidement, la plupart sont d'ordre législatif : leur coût budgétaire est nul; seule importe pour avancer la volonté politique... et elle aurait besoin d'être ferme car elle rencontrera l'opposition farouche du patronat.

Voilà, selon nous, pour quels objectifs et dans quelles directions, concernant cet enjeu, il faut que les travailleurs se mobilisent.

LE DROIT DE GREVE

Le droit de grève, d'ailleurs inscrit dans la Constitution, ne doit connaître aucune restriction. Les travailleurs n'en usent jamais de gaité de cœur : ils y perdent leur salaire, ce qui est lourd de conséquences pour eux! Ils n'en abusent jamais non plus : que ce soit à l'EDF, dans les hopitaux, dans les transports aériens ou autres. où ailleurs; les travailleurs. dans la grève, ont toujours veillé à ce que la sécurité de la population, des matériels soit assurée. En tout état de cause, c'est à eux de décider dans quelles conditions ils en usent, et non à leurs employeurs!

Les préavis, les restrictions, pour «sécurité» ou autre, n'ont pas lieu d'être, et l'appel à d'autres travailleurs, voire à l'armée, pour remplacer des grévistes doit être interdit.

De même la notion de «liberté du travail» qui, en fait, donne aux employeurs le droit et la possibilité de recourir à la force et à la violence (commandos, milices patronales, force publi-

que) pour briser l'action des travailleurs doit être rejetée du droit du travail.

Le droit d'occuper le lieu de travail, de faire des piquets de grève doit être

Tout ce qui, dans une unanimité évidenment plus que suspecte, fut reconnu ces temps dernier comme de légitimes aspirations, de justes exigences et de remarquables conquêtes des travailleurs polonais doit être aussi reconnu comme droit aux travailleurs français.

LE DROIT SYNDICAL

Il doit d'abord être res-

Les poursuites engagées, les sanctions prises, contre des organisations, des responsables, des militants syndicaux sous le coup de la loi anti-casseur (qui doit être abrogée) ou pour fait de grève doivent être levées.

La liberté de mouvement des délégués, représentants syndicaux, doit être assurée sur le lieu de travail et d'exercice de leur délégation. Les entraves qu'y mettent les employeurs, les brimades inadmissibles dont peuvent être victimes tel ou tel militant (pouvant conduire certains, comme à Peugeot, au suicide) doivent être, par contre, sérieusement sanctionnées, en particulier les licenciements de délégués.

Le droit syndicat doit également être étendu, en particulier, celui de créer des sections dans toute entreprise.

La possibilité pour les travailleurs de poursuivre des employeurs contreve-nant à la législation sur le

droit syndical, la sécurité

du travail, etc... doit être étendue ainsi que les moyens réels des prud'hom-

DISSOUDRE LES MILICES PATRONALES

Droit syndical, droit à l'information syndicale, compris sur le lieu de travail (cette heure d'information que réclament depuis si longtemps les syndicats, par exemple), élargissement des possibilités d'action et d'organisation des travailleurs : tout cela passe aussi par une attitude, par des mesures fermes et sans ambiguité contre les diverses formes de milices patronales, soi-disant syndicat du type CSL (ex-CFT), hommes de mains spécialisés dans les actions de commando contre des travailleurs en grève, sociétés de gardiennage dont on retrouve les employés mués en provocateurs et casseurs comme dans la manifestation des sidérurgistes du 23 mars 1979 à Paris, ou à d'autres occupations du méme ordre...

De Pierre Overney à Pierre Maître, ces officines ont pas mal d'exactions à leur actif; elles ont bénéficié jusqu'ici de bien trop de complaisance et surtout les employeurs qui font appel à leurs «services». Elle doivent être démantelées. Il n'est plus tolérable que dans certaines entreprises, et pas forcément des moindres en témoignent certains secteurs de l'automobile par exemple), soient ainsi organisés, entretenus et mis en œuvre de véritables moyens de terreur contre les travail-

Si les travailleurs ne disposaient pas de possibilité de s'organiser et d'agir, làmême où ils sont face à leurs exploiteurs, face au capital, le plus directement, liberté et démocratie ne seraient strictement rien pour

Bien que le nouveau pouvoir semble surtout, jusqu'ici, préoccupé d'organiser la concertation, on peut attendre de lui qu'il constitue une condition favorable pour reconquérir, en matière de droit syndical, de droit de grève, de moyens d'action et d'organisation dans l'entreprise, le terrain gri-gnoté par le patronat dans les années précédentes, effacer les méfaits du septennat de Giscard et élargir ces moyens. Il revient bien entendu aux militants de la classe ouvrière, aux syndicats, d'éclairer les travailleurs sur l'importance de l'enjeu et de les mobiliser pour que les espoirs ouverts deviennent réalité.

Gilles CARPENTIER

(1) Ce processus qui a vu son aboutissement le plus conséquent dans la loi «Sé-curité et liberté», est particulièrement bien décrit dans le récent ouvrage du Syndicat de la Magistrature : « Justice sous influence». Ed. Maspéro.

Alsthom St Ouen: mobilisation massive

La politique antisyndicale de Giscard et son équipe ne s'est pas effacée d'un coup de baguette magique. D'ailleurs le CNPF est toujours là, même si pour l'instant, il se tient dans une prudente réserve. Ainsi, le 26 mai, devant la sixième Chambre du Tribunal de Bobigny, avait lieu le procès des 600 millions de l'Alsthom contre les syndicats CGT et CFDT de l'usine de St-Ouen, pour les dommages qu'elle aurait subis pendant la grève de 79. Des délégations d'entreprises du département de la Seine St Denis étaient devant le Tribunal pour apporter leur soutien, tandis que les travailleurs de l'usine débrayaient massivement pour appuyer leurs syndicats. Le jugement sera rendu le 30 juin. Deux militants du PCML de l'Alsthom St-Ouen, dans une interview réalisée il y a quelques temps déjà, nous expliquent les difficultés de cette lutte.

procès dans l'usine?

Robert : Les travailleurs ont été estomaqués par les chiffres demandés par la direction. Puis c'est tout. Tout le monde attendait le moment du procès. C'est un peu pareil dans toutes les affaires juridiques, on attend. C'est tellement long, ça dure tellement longtemps... Parce qu'il y a la première instance, ensuite il y a l'appel, et à la fin, il y a la cassation... En tout et pour tout, ça peut durer trois ans, quatre ans. C'est des trucs à l'usure et les gens le savent.

Christine: Je pense aussi que le temps joue contre nous. Le procès aurait eu lieu juste après la grève, on avait encore une grande unité syndicale dans l'usine. Un an et demi après, beaucoup de choses se sont pas-

Done, la mobilisation est difficile à mettre en pla-

Robert : Il y a différentes choses qui la rendent difficile : l'aspect judiciaire et puis il y a que ça tombe dans la période actuelle, et les esprits sont plus tournés vers les question électorales et le gouvernement de gauche.

Christine: Dans l'usine, les gens y croient. Et même certains disent que maintenant, ce n'est plus la peine de se préoccuper du procès. Le gouvernement de gauche, il va arranger tout ça.

Robert : En fait les plain-tes contre X qui ont été déposées par la direction suite à des faits survenus pendant la grève, comme les pièces

Quel a été l'impact du détachées, ça a beaucoup s' dans l'usine? détachées, ça a beaucoup plus choqué les travailleurs. C'est toujours pareil. Quand c'est le syndicat qui est attaqué, c'est le syndicat. Quand c'est le copain d'à côté qui est convoqué au Quai des Orfèvres, alors, là, c'est autre chose. Le syndicat est vécu comme quelque chose d'extérieur.

Christine : En plus, le syndicat a toujours dit qu'il ne paierait pas. Puisqu'il ne palera pas et qu'il n'a pas de sous... ça ne parait pas si

Quel est l'acquis principal, à l'occasion du procès?

Robert : On a acquis une bonne expérience à travers ça. On a appris, dans la CFDT à travailler avec l'Union départementale, avec le syndicat, à participer à la mobilisation globale du syndicat. On connait beaucoup mieux les structures syndicales maintenant.

Il y aurait une nouvelle grève à l'Alsthom, je suis sûr qu'on aurait le soutien, maintenant...

Christine : On saurait à quelle porte frapper.

Robert : Exactement, On saurait beaucoup plus les choses et ça ne se passerait pas comme en octobre-novembre 79. On saurait mieux

De ce point de vue, c'est une expérience importante. La section a toujours tendance à se replier sur ellemême. Quand elle se heurte à une bataille de cette ampleur, elle n'a pas l'expérience ni les capacités à voir comment arriver à travailler dans un cadre plus global. Et quand ça lui arrive, c'est déjà un peu trop tard.

Outre la part active à la mobilisation dans la CFDT, quelle a été l'action

Robert : Au début, à l'annonce du procès, on a fait deux ou trois tracts sur la question du procès et de la

Christine : Et on est revenu souvent sur cette question à d'autres occasions : la loi Peyrefitte, le procès de Colette Meynard...

Robert : Il y a eu aussi un communiqué du Comité de parti «Châteaubriant» qui faisait le lien entre le procès, les plaintes contre X à l'Alsthom-St-Ouen, et Colette Meynard, l'inculpation de trois cégétistes du département...Et le parti est allé à l'invitation de la CFDT pour mobiliser toutes les organisations du département. L'objectif c'est un appel commun pour une mobilisation plus importante au moment du procès.

Dans quel sens se fait la défense?

Robert : L'avocat de la CFDT disait qu'il y a un procès qui a été gagné, récemment, dans une compagnie d'assurances. Il y avait eu aussi occupation, portes soudées et tout... Le syndicat a été attaqué. Et le tribunal vient de débouter la plainte, parce qu'il dit que certes l'occupation est illicite, etc... mais ce ne sont pas les syndicats qui l'ont fait. Le droit de grêve est un droit individuel. Et c'est chaque travailleur individuellement qui a décidé de faire grève. Ce n'est pas le syndicat en tant que tel qui est en cause.

Alors, c'est à double tranchant ce jugement, parce que ça veut dire qu'on sépare le syndicat des tra-vailleurs. C'est toujours dangereux, parce que d'un côté si le syndicat dit « oui, c'est moi, l'occupation», il tombe complétement comme cible. Et s'il s'en lave les mains, il se coupe des travailleurs, il s'en sépare. Donc la marge de manœuvre est étroite. Sur le plan juridique elle est étroite. Elle s'oppose aussi à la défense du droit syndical. Quand la bataille est uniquement juridique, elle est toujours très difficile. Ceci dit, le procès, il est là, alors com-

ment on fait? Il y a un lien entre le syndicat et les travailleurs. Il faut arriver à ne pas être unilatéral : à ne pas tout mettre sur le dos des grévistes, ce qui revient à exclure le syndicat, ou à ne pas mettre en avant le seul rôle du syndicat ce qui en fait la cible juridique et qui met les travailleurs hors du coup. Dans un cas comme dans l'autre, on a une rupture entre le syndicat et les travailleurs.

La CGT et la CFDT attaquées toutes les deux. Il n'y a pas d'action commune?

Robert : La CGT refuse l'unité d'action avec les structures CFDT. Sur l'usine, il va y avoir un débrayage commun. La CGT semble même se désolidariser de certaines actions «gauchisantes» défendues par la CFDT. Pourtant il n'y a jamais eu aucune action séparée. Jamais...

ILS SONT 1 MILLION 500 MILLE JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

ENTRETIEN AVEC RENE MAZENOD. SECRETAIRE NATIONAL DU MRAP

a 1 500 000 jeunes étrangers de moins de 25 ans vivent en France, dont 300 000 Algériens et parmi eux 250 000 de moins de 16 ans. C'est dire l'importance du problème de la «seconde génération», tant sur le plan politique que numéri-

» Avant d'entrer plus en détail, je voudrais m'arrêter sur la terminologie appliquée à ces jeunes, il ne s'agit pas d'un problème de linguistique, mais cela révèle la manière d'appréhender leur situation. On les désigne sous le vocable de seconde génération, que cela signifiet-il? Qu'on réduit leur statut à celui d'immigrés, ce qui n'est pas exact. On les appelle aussi « génération zéro », c'est parfaitement insultant, on nie leur passé, leurs parents. On les qualifie encore de « nouvelle génération d'immigrés », ce qui est faux, ils vivent les conséquences de l'immigration à proprement dit. Le MRAP a adapté la terminologie « nouvelle génération issue de l'immigration». qui reflète assez hien le contexte de ces jeunes. La grève de la faim d'un jeune algérien à L'yon, partagée par un pasteur et par un prêtre, a révèlé au grand public les expulsions hors de France de jeunes issus de l'immigration, notamment des Algériens. L'année dernière 5 000 jeunes algériens ont ainsi été expulsés. Comment est-ce possible? Les éléments de réponse s'articulent au moins sur deux volets. Tout d'abord, la complexité du statut juridique des jeunes algériens, tous ceux qui sont nés avant le premier janvier 1963 sont Algériens, et après cette date, Français. Ceux considérés comme étrangers peuvent tomber sous le coup des lois racistes. La loi Bonnet a amplifié les possibilités d'expulsion, prévues dans l'ordonnance de novembre 1945, aux menaces à l'ordre public s'est ajouté le défaut de papiers en rè-

» Neuf dixième des motifs d'expulsion sont des menaces à l'ordre public. Que faut-il entendre par là? Des assassinats? Que non pas, le fait d'être ivre sur la voie publique est une menace à l'ordre public et donc constitue un motif d'expulsion. On a beaucoup entendu parler également de l'expulsion de jeunes étrangers délinquants... mais qui n'ont commis la plupart du temps que de petits actes délictueux, le vol d'un disque dans un supermarché par exemple.

» Se superpose à cette argumentation raciste et erronée, une autre ten-

tative de légitimer les expulsions qui se résume dans l'équation : immigration égale chômage. La circulaire Stoléru permet le refus de renouvellement des cartes de travail aux immigrés, si la branche d'emploi qu'ils sollicitent est saturée. A partir de là, la combinaison de la circulaire Stoléru, qui refuse les cartes de travail, et de la loi Bonnet qui permet d'expulser les travailleurs en défaut de papiers, joue à fond. Je ne reviendrai pas en détail sur cette équation : immigration égale chômage; mais sachons seulement que depuis 1974, le nombre d'immigrés est constant alors que celui des chômeurs

a quadruplé. » Lorsque les jeunes issus de l'immigration sont expulsés, que font-ils? Ils reviennent clandestinement, car si bien souvent ils portent l'Algérie dans leur cœur, ils sont aussi souvent étrangers à sa civilisation. Lorsqu'ils débarquent, connaissent-ils la langue, ont-ils de la famille, des relations? C'est peu probable. Par contre, leur cellule familiale, leurs attaches sentimentales, culturelles, sont en France. Bannir ces jeunes de France est la conséquence logique de l'attitude du gouvernement de Giscard à l'égard des immigrés et de leurs enfants. Celle-ci ne leur laissait qu'un choix, soit ils s'assimilaient à la société francaise, soit ils devaient revenir «chez

» Ces jeunes doivent bénéficier de la double nationalité, qu'ils puissent être Français en France et Algériens en Algérie, qu'ils puissent choisir librement entre rester et partir. Nous avons dans notre pays l'immense chance de pouvoir connaître les richesses de culture, de civilisation de 11 millions d'immigrés. La construction de la nouvelle société devra prendre en compte cette nouvelle génération de l'immigration. cette génération charnière, autre et différente. La nouvelle politique de l'immigration devra permettre aux courants étrangers de vivre en France en exprimant toute leur différence, et un des éléments pivot œuvrant à ces nouvelles relations sera l'école avec une pédagogie interculturelle.».

(*) Ce chiffre de 11 millions d'immigrés comprend bien entendu toutes les personnes françaises ayant une proche ascendance étran-









Deux jeunes témoignent lors du colloque organisé à Lyon par le MRAP les 16 et 17 mai sur la nouvelle génération issue de l'immigration

« On est déchiré entre, d'un côté, la société des jeunes ici qui ne comprennent pas qu'on puisse rester attaché aux valeurs d'un autre pays et, de l'autre, nos parents qui ne comprennent pas qu'on puisse adhérer à une autre culture... C'est aussi dur que si on nous demandait : choisis entre ton père et ta mère. ».

1 500 000 jeunes étrangers vivent en France. Certains possèdent la nationalité de leurs parents, d'autres sont Français. Pour le gouvernement Giscard-Barre, le statut d'immigré sans droit, en butte aux tracasseries voire au harcèlement de l'administration, exploités à outrance, devait se transmettre de père en fils. Les immigrés, désignés à la vindicte populaire comme « les responsables du chômage», de la « montée de la délinquance», devaient être expulsés dès la première incartade, à fortiori leurs enfants. Une recherche un tant soit peu objective montre que les immigrés ne sont pas les responsables du chômage, mais ses premières victimes, nue les jeunes étrangers ne sont pas plus délinquants que les autres, mais beaucoup plus fichés, tabassés, emprisonnés que les autres. Ils ne connaissent pas autre chose que les conditions d'existence qui sont celles de la classe ouvrière, avec en plus à subir les multiples et insidieuses marques du racisme d'Etat du gouvernement Giscard-Barre. Face à cela, nous avons toujours lutté pour l'égalité des droits entre Français et immigrés. A ce titre, nous nous sommes associés à la lutte contre les expulsions des jeunes immigrés, mais en rester là demeure insuffisant. Ces jeunes de la seconde génération issue de l'immigration ont un statut spécifique, ils ne sont ni immigrés ni français à part entière, ils sont des déracinés. Aussi toutes les mesures qui peuvent les insérer dans la vie sociale française doivent être prises. Formuler une telle revendication suppose que, par ailleurs, ils ne soient pas dans l'obligation de renier tout leur passé, leurs parents, leur culture; mais qu'au contraire ils puissent l'exprimer pleinement, la revendiquer, se l'approprier. Un cheminement qui leur permettra d'élire le pays où ils veulent vivre, celui de leurs parents ou la France.

Nathalie VILLOTIERS

POUR EN SAVOIR PLUS

-MRAP « Droit et liberté » d'avril

−« Les jeunes algériens en France» CIEMM. Paris 1981. En vente aux

Herbes sauvages. - « Du bidonville à l'expulsion » François Lefort, CIEMM, Paris 1980. -Commission publique anti-ex-

pulsion. « Rencontre et développe-

-« Les jeunes étrangers en France »

- « Des êtres en négatifs » CIEMM

Victimes du racisme • Chômeurs • Cibles privilégiées de la police

Expulsés • Déracinés ...

« Tous les quinze jours, je venais pointer (...), alors, j'allais dans les rues et je rentrais. On me disait : "Qu'est-ce que vous voulez, jeune homme?". Je répondais : "Est-ce qu'il y aurait pas de travail pour moi". "Non, non... vous êtes trop jeune". Ou encore : "Non. non, vous êtes trop vieux". Ou bien : "On ne prend pas les Algériens", "pas les Algériens, que des nationalités fran-

a Et les flics, ils nous ont attrapés, ils nous ont fait entrer dans le car; on montre les papiers et après, ils commencent à nous dire : "Sales ratons". (...) Je dis : "On est des Arabes et on en est fier"...Paf, paf, paf...dans

« C'est comme ça qu'ils disent les flics, si vous vous faites arrêter : "Alors, tu ne travailles pas?". Ils t'emmenent au commissariat, ils te défoncent comme il faut. (...) Alors, c'est pour ça qu'il faut travailler, (...) Travailler pour gagner de l'argent et travailler pour être tranquille. »

(Au bidonville...) «Ils rentraient làdedans comme on rentre dans un cinéma.(...) Ils se servaient aux mêmas du café. J'en ai vu quand j'étais tout môme, qui sont entrés, ils ont bastonné et foutu des claques à une mère. »

«"Tu nous donnes les nams des mecs qui ont fait tel et tel coup et tu pourras travailler tranquille, nous on ne te fera plus rien, sauf si tu dépasses les bornes" (...) J'ai refusé, je suis pas un baveux (...) Alors, ils ont commencé à me tabasser. La nuit, ils m'ont encore massacré, ils m'ont dit : "Tu parles ou on t'expul-S8"...))

« Une fois, je me suis fait piquer au Monoprix. Alors là, ils nous avaient chopés avec les mains pleines de cubes de soupe. Ce coup-là, qu'ils nous avaient chopés, tu sais, il y a des petits numéros en-dessous des articles pour faire indiquer le prix, ils nous en ont fait ranger deux, trois mille, sinon plus, »

«A côté du bidonville, il y avait un terrain vague où pourrissaient des bagnoles toutes bousillées. Depuis un moment, je me faisais des ronds en récupérant les vieux métaux. (...) J'étais sous une bagnole, je me suis senti tiré par le fond du froc, c'était les poulets. »

« Les petits mômes, ils pouvaient pas apprendre à marcher; ils avaient pas de place, alors pendant longtemps, ils étaient couchés sur la paillasse, et quand ils étaient plus grands, on les foutait dehors dans les ordures et pas question de revenir à la baraque avant la nuit, parce qu'en tout, on était neuf dans une cabane de quatre mètres. »

« Dans le bidonville, on disait qu'il y a des hébés qui sont morts à moitié bouffés par les rats w. « Si les rats étaient là, c'était parce que les flics ou la mairie le voulaient bien, parce que les ordures n'étaient jamais ramassées, en vingt ans de bidonville, on a jamais enlevé les

Ca ne t'interesserait pas de retourner en Algérie? « J'aimerais bien, je dirais pas non, mais j'aurais du mal à m'adapter étant donné que j'ai

délà une mentalité française, ».

Tu te sens différente des Algériennes? «Non, pas tellement quand même. Je connais pas. ». Tu te sens différente des Françaises? « Oui, c'est différent bien que... je n'ai pas l'occasion de faire la différence entre nous. ». Tu te sens appartenir à un pays? «Je ne me sens pas spécialement Algérienne, ni Fran-

« Je n'arrive pas à trancher, je n'arrive pas à dire : bon, j'ai plus d'affinités avec l'Algérie ou avec la France. »

«Je ne me représente pas vivant en Algérie. Mais en vivant ici, je crois que l'aurais l'impression de commettre une sacrée faute parce qu'on a tous envie que notre pays se développe, l'Algérie. »

«On en a assez de ne pas savoir quelle est notre place, à commencer par ce que vous appellez : "notre identité nationale". Parfois on découvre à 16 ans, et c'est l'administration qui nous l'apprend, que l'on a une autre nationalité que celle de nos parents. »

« Quand j'ai commencé l'école maternelle, je savais pas parler un mot fran-

çais, je parlais en arabe avec mes vieux et tout; puis ça a fini que c'est le francais qui a remporté sur l'arabe. »

«Mes enfants se sont présentés à plusieurs places. Les patrons leur demandent toujours les papiers et leur disent : "Nons, pas de travail...tu es Algérien". Moi, je ne cache pas, j'ai essayé de me faire naturaliser moi et les gosses. Moi quand j'ai fait la demande, une enquête a été faite. L'assistante sociale a rempli un dossier sur toute la famille. La naturalisation a été refusée. (...) Alors, j'ai dit à mon fils Ayed : " Va en Algéria et essaie de voir si on peut avoir un logement." (...) Il est parti trois mois en Algérie. (...) Il a ramassé la misère noire. (...) Moi, je t'assure, si on me donne les papiers français, j'accepte. Car je sais que c'est ici que je mourrais. (...) Moi, je me cache pas : les gosses sont nés ici, excepté l'aîné, eux ils ont vécu ici, ils n'arrivent pas à vivre là-bas en Algé-

« (...) C'est le même bon dieu. Moi je ne suis ni chrétien, ni musulman, moi, tu sais, je suis ce que je suis, je m'en fous. Je suis Algérien, Français (ou mieux : Algérien-Français) c'est tout pareil pour moi, toutes les races se valent. C'est pas parce que j'ai une carte algérienne que je suis Algérien.(...) Moi l'Algérie, je mets une croix dessus. Et puis, je suis né, ici, en France, j'ai vécu dans une autre machine, c'est tout. Je suis ni Algérien, ni Français, je suis pour moi, c'est tout. L'essentiel pour moi, c'est de manger, de dormir... et rester, ici, en France, c'est ça ma vie (...) Si demain, on m'expulse en Algérie - car je sais que j'ai un dossier à la policealors je me flingue. »

«II y a des expulsés vers l'Algérie aussi. La police envoie une lettre au mec : "Présente toi à la préfecture" et quand il arrive, elle dit : "T'es expulsé" (...) C'est pas normal de foutre un mec à la porte comme ça. Même s'il a fait plusieurs conneries, c'est des conneries d'enfants. »

«Le racisme, c'est pas un gros problème pour nous parce qu'on est nés comme ça, on a pris l'habitude d'être injuriés et ça n'a plus tellement d'importance. Ce qui est le plus important, c'est l'expulsion. »

« J'en connais un autre qui a été expulsé et qui est rentré en France. (...) // y en a d'autres, quand ça leur arrive, ils prennent la carte de résidence de quelqu'un d'autre.(...) Mais c'est très dur : ils sont traqués comme des renards. »

Les lois-pièges qui servent à expulser

Nous ne reproduirons pas, ci-après, en détail les réglementations auxquelles les jeunes étrangers sont soumis, nous nous contenterons d'une esquisse, mais suffisante pour comprendre les pièges tendus aux jeunes immigrés pour les expulser.

Tout d'abord, il faut savoir qu'une notification d'expulsion peut aussi. bien concerner un immigré majeur que mineur.

A l'âge de 16 ans, le jeune étranger doit disposer d'une carte de séjour personnelle, s'il est considéré par l'administration comme étranger. Le jeune régulièrement arrivé avec sa famille devrait obtenir facilement sa carte de séjour à 16 ans, mais tantôt il reçoit une carte de même durée que celle de ses parents, tantôt une carte temporaire, tantôt on lui dit : « cherche un patron et tu auras après tes papiers »... Or, pour les Algériens, par exemple, la mention « travailleur » sur le certificat de résidence est nécessaire pour travailler, et l'administration exige pour inscrire la mention « travailleur salarié», une promesse d'embauche. Sans papiers, le jeune étranger ne peut s'inscrire au chômage ni toucher d'indemnités. Enfin, la réaction de nombre d'employeurs sera de refuser une promesse d'embauche à un jeune étranger sans papiers. De plus, privé de carte de séjour, il tombe sous le coup de la loi Bonnet qui punit d'amende, d'emprisonnement et d'expulsion un jeune démuni de pièces administratives.

Enfin, tous les jeunes algériens nés avant le premier janvier 1963 sont considérés comme Algériens-Français, tout comme ceux qui sont nés en Algérie, même s'ils ont quasiment toujours vécu en France, par le gouvernement français, et Français s'ils sont nés en France après cette date. On conçoit immédiatement l'arbitraire d'une telle conception, qui ne peut qu'encourager les expulsions. En 1978, les Algériens constituaient un tiers des expulsés, soit 1581, les Marocains 587 et les Tunisiens 402, 55% des expulsés étaient des Maghrébins.

CHOMAGE SANS DROIT OU TRAVAIL SANS DROIT ÇA SUFFIT

Les marchands d'hommes? Une légende, une coutume du temps passé? Que non pas. Aujourd'hui, alors que les travailleurs se sont battus, parfois jusqu'au sacrifice de leur vie, pour arracher au patronat la garantie de l'emploi, une converture sociale, des conventions collectives, des droits syndicaux dans l'entreprise, toute une partie de la population active, deux millions de personnes au cours de l'année 1979, en sont exclues.

L'intérim est l'une des formes de travail précaire, avec les contrats à durée déterminée, avec l'apprentissage, avec les stages Barre, qu'utilise le patronat pour maintenir sa production et ses bénéfices, tout en se dégageant d'une bonne partie du coût social de ses employés.

Les intérimaires sont livrés pieds et poings liés au patronat. D'espoir, de droits, de revendications, rien de tout cela ne leur est reconnu. Travailler, sans connaître la tâche, bien souvent, rémunérés la plupart du temps au SMIC, les intérimaires peuvent être chassés d'un coup, sur une baisse des commandes. Alors, le cycle chômage recommence, sans avoir droit pour autant, à ses indemnités.

Assez! Pour que la dignité, le droit de vivre décemment soient restitués aux intérimaires, il faut qu'immédiatement, tous les intérimaires en mission soient embauchés, et que les entreprises de travail temporaire soient mises hors la loi.

térimaires, le service hospi-

talier, l'Education nationale,

qui, à elle seule, embauche

50000 intérimaires, 50000

térim représentait un moyen

alors que les ouvriers cons-

tituent 50% de la popula-

tion active, ils représentent

trait marquant des intéri-

Qui sont les intérimaires?

Parler du chômage, c'est et dans le secteur secondaire. aborder inévitablement le Cependant d'autres secteurs problème de l'intérim et ré- emploient également des inciproquement. L'intérim est vécu par la très grande majorité des travailleurs temporaires comme une suspension très brève de leur période de chômage. Pendant l'année 1980, la raison L'époque est révolue où l'ind'inscription comme demandeur d'emploi à l'ANPE privilégié de gagner beauétait la fin de contrat à du- coup plus qu'ailleurs pour rée déterminée pour 48% des travailleurs hautement des moins de 25 ans et 28% qualifiés. L'intérim n'est plus des plus de 25 ans. 10% des un épiphénomène du monde jeunes demandeurs d'emploi du travail. L'intérim est dede moins de 25 ans venaient venu une composante à part de l'intérim, 8% parmi ceux entière de celui-ci. Ainsi, de plus de 25 ans.

2000000 DE CONTRATS

L'intérim est donc un vo- maires, aujourd'hui, est des jeunes et une composan- culin et ouvrier. Une analy- voi. ». te, paradoxalement, du chô- se réalisée en 1975, par l

Centre d'études de l'emploi Combien d'intérimaires? mais dont les conclusions dant, l'intérim ne concerne Pour preuve, en 1979, deux millions soixante treize mille contrats ont été signés. jeunes et 5% d'étrangers; parmi les intérimaires de la

du papier carton.

Les entreprises de travail temporaire sont essentiellement implantées dans les régions fortement industrialisées, comme l'île de France, le Nord-Pas-de-Calais, la région Rhône-Alpes,

> TELEPHONEZ NOUS AU 205 51 10



Gérard, 17 ans et demi, tourneur. Entré dans l'intérim « parce que c'était la seule solution». Envoyé pour une mission de 10 jours. «Le poste que j'avais était un boulot d'OS idiot et juste payé au SMIC». Du balayage du hangar à l'entretien des machines, il a tout fait, sauf toucher à un tour. «C'est ça ou rien. A mon âge, avec le service national qui me pend au nez, personne ne m'engagera hormis les ETT. ».

Mohamed, 24 ans, a passé deux ans et demi chez Renault, à force de contrats renouvelés tous les trois mois. Ouvrier vérificateur P2, il touchait chaque mois un salaire inférieur de 1 000,00 francs à celui des titulaires : « Pour certains intérimaires, c'est l'enfer. Impossibilité de s'absenter, interdiction d'accès au Comité d'entreprise, menace continuelle de ren-

D'autres exemples : «J'ai travaillé en întérim comme standardiste bilingue, une mission finie, j'ai eu un besoin urgent de soins dentaires, mais voilà je n'ai pas travaillé suffisamment pour avoir droit à la Sécurité sociale. ».

«Je travaille à TF1 depuis 7 mois comme secrétaire, employée par "Intérim gestion", celle-ci ne veut pas me payer le 1er mai, faudra-t-il aller jusque devant les Prud'hommes?»

SMICARDS

intérimaire, signifie être exemple, on imagine mal payé de 20 à 30% de moins comment un travailleur temque les fixes; être smicard: poraire envoyé en mission, alors que 10% de la population active est rémunérée au SMIC, 30% des travailleurs temporaires le sont. Aucun accord collectif ne régit la examen médical, une fois rémunération des travailleurs l'an. Les intérimaires detemporaires, sous réserve du vraient être l'objet d'une viplancher que constitue le site médicale à chaque nou-

Les intérimaires sont ex- le mission, évidemment elclus des accords, des con- les n'ont pas lieu. Pis, la surventions que l'ensemble des travailleurs ont arrachés au maires pour les travaux danpatronat. De prime abord, licenciables du jour au lendemain. Comme il n'existe pas de convention collective le recours aux intérimaires du travail temporaire, il n'y a pas d'indemnisation complémentaite en cas de maladie, les jours fériés, excepté le 1er mai, ne sont pas obli-

gatoirement payés. Le travail de nuit ou de dimanche n'est pas majoré, les droits syndicaux sont inexistants! Et lorsque la loi autorise

rim est telle, qu'ils ne peuvent en jouir : le congé de En effet, être aujourd'hui formation rémunéré, par pourrait la suspendre pour

que les travailleurs tempo-

raires sont exposés plus que

les autres travailleurs aux ac-

cidents du travail et aux ma-

ladies professionnelles; leur

taux d'accident au travail

est voisin de celui des travail-

leurs du bâtiment, qui est,

on le sait, le plus élevé. Un

les intérimaires à avoir des bilan syndical dressé à Usi-

suivre une formation. Tous les salariés sont obli- bénéficier, il existe une zogatoirement soumis à un ne de droits communs aux veau poste, à chaque nouvel- d'arrêt maladie, les salariés veillance médicale des intérigereux doit être exercée par le médecin de l'entreprise, or bien souvent, il ignore précédents leur arrêt. pour ces postes. Il en résulte

Pour toucher l'ASSEDIC un salarié permanent doit justifier de 91 jours de travail au cours des 12 derniers mois, la barre monte à 1000

Nathalie VILLOTIERS

ère du Travail, CFDT.

ment dresse un tableau alar mant de la situation actuelle continent africain. «L'Afrique est entrée dans un processus de crise», crise économique, crise écologique (sécheresse au Sahel) crise sanitaire, crise politique enfin. Autre aspect de ce tableau : l'Etat d'apartheid qui pese sur l'Afrique australe. Etat soutenu jusqu'alors par les giscardiens. Par ailleurs, les puissances étrangères ont la haute main sur les finances et le com merce extérieur de certains pays : «C'est dejà le ca pour un pays comme Zaire mis en tutelle par FMI, mais ce peut-être auss ce qui se produira pour de pays dépendants du blo communiste. ».

L'AFRIQUE ENJEU DES DEUX SUPERGRANDS

Ces difficultés écono

miques ne font qu'aggrave les foyers de tensions e Afrique en y favorisant le ingérences des deux super grands : «Le regain des ten sions politiques internation nales fait de l'Afrique un enjeu dans la compétition en tre les deux supergrands L'Afrique est intégrée à l zone de risque pour la sécu rité américaine. 4. Pour PS, «la pénétration soviéti que» est principalemen le fait d'a erreurs et d faiblesses majeures des pays de l'Ouest». Les Etats-Unis les pays d'Europe et e premier lieu la France, par leur politique à courte vue ont «contribué à maintenis en place l'injustice et à en tretenir des foyers d'explo sions majeurs, Afrique australe et Ethiopie en particulier, tandis que d'autre part on provoquait, ou on accélérait, par l'exploitation éco nomique, un processus de décomposition politique gé-

LE PARAPLUIE MILITAIRE FRANÇAIS EST TROUE ET INEFFICACE

«Le glas de l'intervention nisme militaire français sonné à N'Djaména» au Tchad «Giscard a cédé devant la Lybie» plutôt que d'apporter son appui aux solutions préconisées par les Etats africains. ». Le do cument poursuit : «Troug de toutes parts, le paraphii militaire français n'a plus aucune valeur!». L'interven tionnisme giscardien a fai faillite, selon le PS, dans la mesure où au lieu de garantir la stabilité des pays dit francophones, il n'a fai qu'y accroître les tensions «L'attitude française relève de la politique du pompie pyromane : incapable d'aiden à résoudre les problèmes nationaux, quand il ne le fait pas naître par sa mala dresse, co-responsable (en Afrique australe comme au Sahara) du développements de tensions majeures par son mépris du droit des peuple. à disposer d'eux-mêmes. »

Le PS prône donc une renégociation des accords de défense et de coopération conclus avec les Etats africains. Pour ce qui est des ba-

LA PRESENCE FRANÇAISE EN AFRIQUE VUE PAR LE PS

«Romantisme de pacotille» c'est par ces mots que Favilla, l'éditorialiste occulte du journal patronal Les Echos a qualifié les prises de positions de Lionel Jospin lors de la Conférence sur les sanctions contre l'Afrique du Sud. Ce dernier, au nom du Parti socialiste, a préconisé l'accès immédiat de la Namibie (pays encore colonisé par les racistes d'Afrique du Sud) à l'indépendance, ainsi que l'arrêt de toute relation commerciale et de toute livraison d'arme avec ce dernier pays. Cette prise de position s'inscrit dans la ligne des orientations définies dans un document intitulé «Le Parti socialiste et l'Afrique sud-saharienne». C'est une diplomatie beaucoup plus ouverte qui prend acte de la volonté des Africains à régler leurs propres affaires, eux-mêmes, c'est aussi une politique beaucoup plus ambitieuse qui

vise à favoriser un décollage économique des pays d'Afrique afin d'ouvrir de nouveaux marchés pour les capitaux et les marchandises des monopoles européens en crise. Une Afrique embrasée aux quatre points cardinaux par des guérillas ou des conflits ne favorise pas de telles opérations d'aide au développement. La diplomatie prônée par le PS s'attachera à favoriser le réglement de ces conflits en évitant au maximum que les deux supergrands s'en mêlent. Une telle politique paraît beaucoup moins romantique que les débarquements par Transall entier des képis blancs ou des bérets rouges des parachutistes de la Légion honnis par toute l'Afrique et dont l'intervention s'avère de plus en plus inefficace à garantir les intérêts de l'impérialisme français.

ses : «Selon toute vraisem- de la France aux frontières détermination du FPLE et pour la sécurité de «ces blance, les moyens techni- de son ex-empire colonial ques dont nous disposons «A n'en pas douter, l'archaidevraient permettre d'en sme de la politique française, faire l'économie». Ineffica- l'appui de l'Elysée aux régice, la présence de l'armée mes racistes, ont freiné le française est un facteur de développement des liens tension interne et «n'a économiques et culturels même pas assuré la pérenni- de notre pays sur l'ensemté de certains régimes. » (Ce ble du continent. ». Giscard document cite comme exem- se voit même accusé de re- le PS comme grave et lourde ples Madagascar et le Tchad). I noncement et d'abdication I de menace pour le continent Le PS préconise donc de fa- devant les USA pour « deve- dans son ensemble. Un gouvoriser « des discussions sur nir le meilleur élève de la la garantie collective de la classe Reagans. N'a-t-on me le PS, appuierait à tous sécurité en Afrique, en en- pas appris que Giscard avait courageant les accords inter- abandonné au leader-ship US africains de défense, en ai- la conception des opéradant au renforcement politi- tions de développement ruque et matériel d'organismes | ral et des actions sanitaires, comme l'OUA. ». S'il criti- ainsi que de la formation que le soutien inconditionnel des spécialistes en ce doà des régimes, le PS n'exclut maine sur l'ensemble du pas de poursuivre et de dé- continent africain, deux

forces armées) quitte à con- Une autre politique qui clure des accords avec d'au- substituerait le dialogue au tres pays. Ce d'autant mieux parachutage des bérets rouque l'image de marque des ges serait plus efficace pour Français sera améliorée dans faire pièce aux ambitions l'hypothèse ou les bases des deux supergrands en seraient évacuées! Angélis- Afrique; car pour le PS, me? Pas du tout! Adapta- l'enjeu est le suivant : «La tion aux réalités nouvelles France conservera-t-elle du sur le fait que la France a moins un rôle économique, trouvé plus fort qu'elle en l technique, culturel conforme Afrique et que la confron- à ses moyens et à ses tation doit changer de ter- responsabilités. Alors que Giscard pratiquait la politique du citron pressé, pour sortant échoue aujourd'hui le PS : « Toute action suppose donc un renforcement ces. Elle n'a été possible des moyens, pour l'instant bien réduits de nos partenaires africains. ».

rain. «Fondée sur la force,

la politique du président

devant de plus grandes for-

qu'un temps, lorsque

l'Afrique restait un terrain

marginal pour les deux

supergrands, et tant que ne

se manifestaient pas, sur le

continent même, des forces

économiques, militaires et

idéologiques capables de

lui faire pièce. ».

UNE NOUVELLE DIPLOMATIE

La paix et la sécurité

sont les conditions sine-quanon du développement des Pour le PS, une nouvelle pays africains, développeforme d'intervention s'im- ment indispensable aux expose qui, sous des dehors portations de marchandises plus généreux, n'en n'est et de capitaux français et pas moins ambitieuse. Les européens. Il est donc imsocialistes reprochent au pératif pour le PS de déve- mettra en garde l'URSS à gère la mise en place d'un l'Etat. Ou voyez vous du les conditions permettant gouvernement antérieur une lopper une nouvelle diplopolitique sans envergure gui- matie qui favorise un régle- navales sur la façade US contrats et facturations en même se montre singulière- viennent de vastes marchés dée par la « conservation à ment des conflits qui embra- de l'Afrique, toutes ses ba- association avec les Etats ment pragmatique. « Et voi- pour que s'opèrent la respeine masquée d'un hérita- sent l'Afrique. Dans cet es- ses constituant autant de africains. ». Il s'agit d'assu- là que cet appel humain tructuration des monopoles ge colonial», politique cris- prit, au sujet de l'Erythrée, détonateurs. Dans l'Océan rer un minimum de confian- émouvant peut se conjuguer français, leur redéploiement pée sur le passé et frileuse, le PS qui soutient le FPLE, Indien, le PS entend mainte- ce et de stabilité économi- avec notre intérêt immé- dans le sens d'un regain de

tion. Préoccupé par la situation dans la Corne de l'Afrique, il préconise l'organisation d'une conférence sur le Nord-Est de l'Afrique.

La situation en Afrique australe est considérée par vernement de gauche, affirpoints de vue, les pays de la ligne de front, se prononcerait en faveur de l'accession de la Namibie à l'indépendance, mettrait fin aux in vestissement privés en Afrique du Sud et en Namibie, cesserait le plus rapidement peuple saharoui.

l'Algérie. ».

Dans l'Océan Indien, Le gouvernement devra ces- place définitive du Fonds ser « tout appui au régime | mondial de stabilisation illégal d'Ahmed Abdallah, des cours des matières premis en place par des merce- mières, en faisant des pronaires avec la complicité du gouvernement giscardien. ».

Un tel gouvernement s'oppose à l'intégration de ces à l'exportation doivent la base sud-africaine de se combiner des garanties imitant trop l'intervention l'reconnaît le droit à l'auto- nir une présence militaire que sans lesquels aucun diat. ».

ordre d'idées des regroupe-ments régionaux permettant « un développement indus-et non d'une croisade roman-tique. Ces déclarations de Cheysson aujourd'hui ministriel équilibre» et surtout | tre des Relations extérieures l'ouverture de marchés plus | éclairent d'une lumière crue vastes aux biens d'équipe- la vraie nature du projet ments français. Giscard est socialiste pour l'Afrique. Ce accusé d'avoir abandonné continent constituerait bien la recherche en Afrique, sûr le terrain privilégié, vu cette recherche qui doit la présence de l'impérialisme ouvrir des «voies nouvelles français le champ privilégié au développement » et no- d'application d'une telle potamment «aider les Etats litique. Garantie des cours africains à acquérir la maîtrise des techniques de pointe . » ce qui favoriserait les exportations françaises! Transferts de technologie et industrialisation sont les bases de cette politique. ROMANTISME

échange n'est possible. Le

PS préconise dans le même c'est bien de cela qu'il s'agit

« Notre intérêt immédiat»

mondiaux, garantie des im-

portations, prêts, aide au

développement, bien des

mesures vont dans le sens

des revendications des pays

africains pour un nouvel

ordre économique. Mais

fondamentalement, cette

politique, à long terme, va

dans le sens d'un redéploie-

DE PACOTILLE OU PRAGMATISME?

ment des monopoles français et européens. Plus que Le document du PS sur par les besoins exprimés par Afrique s'articule très bien les pays du Tiers Monde, vec les positions de Claude | eux-mêmes, elle est déter-Cheysson à propos de ce minée en fonction des poqu'il appelle lui-même «un tentialités des monopoles New Deal planétaire». Pour impérialistes français en Cheysson, il s'agit de relan- matière d'exportation. Elle cer la demande : «Jamais va dans le sens de la conquêdans l'histoire, il n'y a eu te des marchés indispensaautant de capitaux disponi- bles au redéploiement et à bles sur le marché mon- la concentration de ces modial. ». Il faut donc selon nopoles. L'ambition du PS dépasse largement les frontières des ex-colonies franl'intérieur en «augmen- çaises pour déborder sur tant le pouvoir d'achat des l'Afrique anglophone - (noplus démunis» et à l'exté- tamment au Nigéria où sé rieur pour élargir les mar- trouve déjà Peugeot et Elf). chés, en dehors de ceux des Pour mener à bien cette popays industrialisée concur- litique d'aide au décollage, rents qui connaissent les les pays d'Europe ont besoin mêmes problèmes que nous. d'une Afrique stable, sans foyer de tension, sans ingérence des deux superl'iers Monde avec des cen- grands, d'où la mise en taines de millions d'hommes avant de propositions dont qui, pour mettre leur res- certaines vont dans le sens sources en valeur doivent du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à spécialiste des rapports régler d'eux-mêmes leurs propres affaires. Cette straconvention de Lomé, est l'tégie africaine prend mieux

Alors, romantique, la politique du PS? Pas du tout. Réaliste? Encore moins. La seule politique réaliste pourrait être celle menée dans le sens d'une rupture avec l'impérialisme et d'une réparation de tous les dommages occasionnés par l'impérialisme jusqu'à ce jour vis-àsoient mises en place par vis des pays d'Afrique. Il Simonstown au dispositif sur le coût des importa- des sociétés nationalisées et s'agit plutôt d'une politique militaire US de même qu'il tions. ». Le document sug- restructurées sous l'égide de pragmatique qui veut établir propos de ses importations organisme de «contrôle des romantisme? Cheysson lui- que les pays africains del'impérialisme.

RELANCER LA DEMANDE EN AFRIQUE

appuie sa proposition de ré- fractions du territoire natioférendum d'autodétermina- nal» que sont, selon lui, «la Réunion et les Terres austraui, «relancer la demande, les» et aussi pour perpétuer élargir les marchés.». A son rôle de « grande puissancey. Romantique cette position? Bien naïf qui l'affirme! Pour le PS, ces mesures immédiates ne régleront pas Les grands marchés à conles problèmes de fond, « Tant quérir se trouvent dans le qu'un processus véritable de développement ne sera pas amorcé, les conflits locaux, l'insécurité qui tient à la désagrégation de certains Etats tout importer. Cheysson, comme l'Ouganda par exemple) seront une me-Nord-Sud, artisan de la nace pour tous les pays possible les importations africains. ». Cette diplomatie très précis : « Un milliard en compte les changements velopper la coopération mi- points essentiels sur les d'Afrique du Sud. En ce n'est qu'un volet de la poli- de francs de produits sidé- survenus sur le continent litaire (formation des per- plans politiques, idéologi- qui concerne les régions tique africaine du PS, le rurgiques correspondrait que la politique du citron sahariennes et la zone sou- projet économique du PS à l'emploi de 5 000 travaildano-sahélienne, le PS réaf- pour l'Afrique constitue leurs pendant un an; la bo- Mais la mise en œuvre de firme sa position en faveur la base et le complément in- nification d'intérêt à couvrir cette stratégie se heurtera de l'autodétermination du séparable de cette nouvelle par le budget se monterait nécessairement à l'inévitadiplomatie. Le décollage à 200-250 millions de francs; ble défense des intérêts im-L'activité des Lybiens économique des pays afri- c'est le coût du chomâge périalistes de la France et dans la «zone soudano-sa- cains doit permettre l'ouver- de ces 5000 ouvriers de la des monopoles en Afrique, hélienne» préoccupe aussi ture de marchés indispensa- sidérurgie. ». Cheysson est qui suppose le maintien de les auteurs du document bles aux trusts français en formel : on gagne plus à rapports de domination. qui s'expriment ainsi : « C'est restructuration. L'aide ma- fournir des équipements Or, la politique du PS ne avec un très vif intérêt que térielle serait donc portée et des techniques de l'in- remet pas en cause les inténous suivons des intiatives de 0,3% actuellement à dustrialisation dans le Tiers rêts impérialistes établis. comme les conférences des 0,7% du PNB français, Monde qu'on y perd ensuite L'application des mesures chefs d'Etats riverains du DOM-TOM exclus. Il faut, à importer une part de la préconisées par le PS pour Sahara, et que nous y ap- dit le PS, relancer le dialo- production nouvelle ainsi l'Afrique australe constitueprécions notamment l'im- gue Nord-Sud, porter une créée. Il ne s'agit pas, bien ra un test dans ce sens. Les portante contribution de cattention particulière à la sur, d'aider une industriali- intérêts des monopoles imréforme des règles de cau- sation à la taïwanaise ou à périalistes français y sont tionnement et des doctrines la sud-coréenne contraire en effet nombreux. Le PS « l'île de Mayotte doit rede- économiques du FMI com- aux réglements élémentaires les remettra-t-il en cause? venir partie intégrante de me de la Banque mondiale, de l'Organisation internatiol'archipel des Comores. >. en collaborant à la mise en nale du Travail et surtout un peu trop concurrentielle! Pour que de telles solutions -transferts de technologie, exportations de biens d'équipositions en matière de pement, investissementstransfert des technologies. ». aient des répercussions sur «Aux garanties des ressourl'ensemble de l'économie

en France, il faut qu'elles

En premier lieu des jeunes sont encore valables en de moins de 25 ans, 500000 1981, nous apprend que d'entre eux «passent à l'in- parmi les intérimaires de la térim» chaque année. C'est manutention, on compte pourquoi, ci-dessus, nous 60% d'étrangers et 40% de avons souligné le lien entre jeunes; parmi les intérimaijeunes chômeurs et travail- res du montage et de l'usinaleurs temporaires. Cepen- ge, on compte 75% d'étrangers et 25% de jeunes; parpas exclusivement les jeunes. mi les intérimaires du montage électronique et de la confection, il y a 95% de

En 1978, l'activité des intérimaires représentait 1,4% de l'ensemble des travailleurs salariés, l'équivalent des travailleurs employés dans la sidérurgie ou dans l'industrie

Le bâtiment génie civil, qui a licencié depuis la crise 130000 salariés, est un gros utilisateur d'intérimaires, tout comme la sidérurgie, dont les effectifs permanents sont passés de 230000 en 74, à 160 000 en 1980. Ces indices confortent

notre opinion sur le fait que les employeurs utilisent les intérimaires, en cette période de crise économique, pour tenir leurs objectifs de production, tout en restreignant a minima le coût social de leurs employés.

mécanique, il y a 100%

Ce sont surtout les grosses

industries les plus touchées

par le chômage qui sont em-

baucheuses d'intérimaires.

d'hommes français.

30% DES INTERIMAIRES droits, la pratique de l'inté- nor Dunkerque, révèle que les conditions de travail des intérimaires se détériorent Enfin, entre les droits dont les intérimaires sont

exclus, ceux auxquels ils ont droit, mais concrètement dont ils ne peuvent permanents et aux intérimaires, mais d'une application restrictive pour les travailleurs temporaires. En cas permanents doivent justifier de 1000 heures de travail pendant l'année pour être couverts par la Sécurité sociale, les intérimaires, eux, doivent produire leurs bulletins de paie des 12 mois

heures pour les intérimaires.

Sources: INSEE, Minist-

MARSEILLE, LA CIOTAT

"ASSAINIR LES CHANTIERS" DISAIENT-ILS ...

5 morts, 4 blessés graves en 8 mois dans la navale

L'objectif de la CEE « devrait viser l'assainissement des chantiers de la Communauté pour que ceux-ci soient compétitifs sur le marché mondial...» (Bulletin des communautés européennes 7/77).

«La société marseillaise Gardella, grâce à l'esprit d'initiative de ses dirigeants ainsi qu'à leur dynamisme, a su se hisser au premier plan européen dans la profession (application des peintures marines) ce qui est un succès dans une période aussi difficile...» (Journal de la Marine marchande.

Assainissement et compétitivité, restent les maîtres mots du patronat français, ce que l'on ne dit jamais, c'est à quel prix et qui paye?

On sait qu'en 1977, la réparation navale marseillaise et les chantiers de la Ciotat ont procédé à des milliers de licenciements, on sait ce que cela signifie pour des milliers de familles, pour des jeunes sans avenir. Ce que l'on connait moins ce sont les répercussions des restructurations sur ceux qui continuent plus ou moins à travailler dans la Navale. Assainir pour les stratèges patronaux c'est réduire le coût du travail, bien sûr en rognant sur les salaires, bien sûr en généralisant l'intérim, mais surtout en supprimant toutes les conditions de sécurité que les travailleurs avaient acquises; ainsi en 8 mois, il y a eu 5 morts et 4 blessés graves dans la réparation navale. Le dernier en date

s'appelle Hamed Sakhry, il avait 22 ans et le patronat à tout fait pour camoufler l'accident et étouffer l'affaire.

Par la voix de son secrétaire, Jean-Marie Unali, le syndicat de la réparation navale marseillaise dénonce les conditions de travail et d'insécurité et la responsabilité des patrons dans ce qu'il faut appeller des crimes avec préméditation.

A la Ciotat, les mêmes problèmes se posent en plus grave car ce chantier de construction n'a jamais été équipé pour ce qu'il fait : la réparation des navires. De plus la société Gardella s'est taillé une sinistre réputation en usant de pratiques dignes d'un autre âge. Hervé DASTAR

DECLARATION DE JEAN-MARIE UNALI, SECRETAIRE DU SYNDICAT CGT

DE LA REPARATION NAVALE MARSEILLAISE

de ta mort, sont ceux pour

qui il n'y a qu'une chose

qui compte, gagner de l'ar-

gent, réaliser plus de profits.

»Les peintres de bord ont arrêté le travail pour

qu'on sache qu'un des leurs

est mort. Une vie humaine

et un deuil d'une profession,

GARDELLA

UN MODELE ...

Gardella apparaît comme un modèle d'entreprise marseillaise : un « modèle de sécurité » affirme même le journal de la Marine marchande; une entreprise bien de chez nous en quelque sorte, qui aurait su créer des emplois pendant la crise! Merci patron! Nous allons voir que cette société anonyme n'a rien de marseillais mais tout d'une multinationale et qu'en fait de modèle, c'est dans l'esclavage qu'elle a

Gardella était une boîte poraire). familiale de sablage et peinture de bâteaux, quand la SPAT a coulé, Gardella a suivi car la SPAT lui devait (et lui doit toujours) 750000000 d'anciens francs. Après licenciements, l'entreprise a été rachetée par Mrs Roussel et Casalis, plus un groupe financier ou une banque

Gardella sert de paravent à un trust de peinture marine et industrielle à qui appartiennent en sous-main :

à Marseille : Travobord (peinture navale). TEP(Nettoyage) SORAMA (peinture navale) CEMATER (peinture navale) POLYSERVICE (échaffaudage, Inspection peinture, divers bureaux).

-Trium Marseille : SCO-REX (Sable), ATO (peinture bâtiment).

à Simiane : Une usine de robinetterie.

à Toulon : SONOCAR (carénage) plus Trium (tem-

à la Ciotat : Ciotadenne (carénage). -à Martigues : Trium (temporaire). a Brest : SOBRECAR (carénage). à Dunkerque : Borg in-

dustries (peinture industriel-

-à St-Nazaire : Gardella Atlantique (Peinture navale) Trium (temporaire).

dans le Golfe persique : BIG Abu Dhabi.

-au Maroc : BIG.

un complexe de réparation navale sur le canal de Panama : chantier navale de la Ciotat - Poliservice- Gar-

Une multinationale aux couleurs de la France qui a su, nous dit-on «mettre au point une technique d'application des peintures marines mettant en œuvre un nombre très important de matériels et d'équipements les

plus modernes compatibles avec les exigences les plus dures, aussi blen de la part des armements, des chantiers de construction navale que des fournisseurs des peintures les plus élaborées. » (J.M.M 2/81). Les exigences les plus dures se répercutent bien sûr sur le personnel. A la Ciotat, près de 300 ouvriers tous africains ou nord-africains sont encadrés par une maîtrise européenne bien choisie, le travail est des plus pénible, chaleur, gaz, dangers multiples sont le lot quotidien et ceci pour des horaires pouvant aller jusqu'à 280 heures par mois.

Pour Jean-Marie Unali, secrétaire du syndicat CGT de la navale marseillaise, « la politique de Gardella est une politique de la peur. ».

Avec les immigrés, les contrats sont creux, les menaces sont constantes. c'est la porte et la menace d'expulsion à la moindre volonté de lutte. Une section CGT s'était montée dans la boîte en 74, mais elle n'a pas pu tenir le coup. Il n'y a pas de Comité d'entreprise et pas de CHS (faute de candidat précise la direction départementale du travail!).

Et pourtant Gardella s'est vu décerner « la médaille d'or de la santé et de la sécurité »

Etonnant quand on sait que les rapports du médecin du Travail, le docteur de Cambiaire, font état du « monopole des entreprises sous-traitantes (dont Gardella) en ce qui concerne l'utilisation de produits toxiques». Or, la «méthode Gardella» de sécurité est simple : pour avoir de bonnes statistiques, il suffit de ne pas avoir de déclarations d'accidents du travail.

En juin, par exemple, plus de 60 travailleurs sont atteints à bord du Médora de peinture aux yeux. Ceuxci vont voir un médecin à la réputation pour le moins douteuse qui leur fait une ordonnance, les travailleurs vont à la pharmacie et payent leurs médicaments. De retour à l'usine, ils échangent ordonnance et feuille de maladie contre le remboursement des médicaments auprès d'un chef. Inutile de préciser que celui-ci ne conserve pas ses archives. Il n'y a donc à Gardella, ni maladie professionnelle, ni accident du travail.



«Une série d'accidents

mortels et graves ont eu lieu

au cours de ces derniers

mois dans les chantiers de

»Le dernier en date, sou-

réparation navale.

Jean-Marie Unali

que la vie d'un homme qui meurt victime d'un accident du travail en pleine jeunesse à 22 ans, mérite que celuici ne passe pas inaperçu.

» Car si les militants de la CGT, le journal « La Marseillaise» n'en avaient pas fait état, il aurait rejoint la cohorte des morts anonymes dont le patronat veut qu'on fasse silence pour cacher sa responsabilité.

»Le camarade Hamed Sakhry était un jeune tunisien de 22 ans, travaillant chez nous et comme tous ceux qui sont dans son cas d'intérimaire, l'embauche journalière pour assurer sa subsistance était son lot quotidien.

» Une cuve mal éclairée et c'est la chute. Il est mort à 22 ans loin des siens. Nous devons lui manifester notre solidarité, pour lui et ses camarades immigrés qui sont dans la même situation. Pour les pouvoirs publics, il n'est ainsi point besoin de prime d'incitation au retour ou d'expulsion. C'est donc un cercueil qui retourne au pays.

» Camarade Hamed, tu ne seras pas un mort anonyme; c'est vrai qu'on te connaissait peu, puisque tu travaillais au hasard des embauches, mais les travailleurs CGT feront en sorte qu'on sache que tu existais; que les responsables

ça impose le respect.

SERIE NOIRE A GARDELLA

»Spontanément, ils ont

décidé d'une collecte dans

la profession pour venir en

aide à la famille si doulou-

reusement touchée, mar-

quant ainsi la solidarité des

travailleurs français et immi-

grés. Mais dans la situation

présente, avec angoisse, tous

1974 : explosion...deux morts

1976 (mai): Alors qu'il travaillait sur un métha-nier, Michel Xibberas, 24 ans, est brûlé vif. Employé de Gardella, il travaille depuis moins d'un mois. L'incendie est précédé d'une explosion. Quelles sont les causes de cette mort? La sécurité sociale évoque « les fautes inexcusables de l'ouvrier Xibberas». Quelles fautes? Puisqu'un autre dossier note, par contre « l'impossibilité de déterminer exactement la cause de la mort?» Pour savoir, le père du jeune ouvrier, M. Michel Xibberas a dû déposer plainte contre X en mai 77. (pas de nouvelle).

1977 (décembre) : Accident du travail grave sur le navire 322 pour un sous-traitant de l'entreprise Gardella : troubles respiratoires asphyxiques (ÓAP) provoqués par des fumées de PVC (Feu de câble électri-

1980 (mars) : Le comité d'hygiène et de sécurité des Chantiers navals de la Ciotat est obligé de demander à Gardella, représenté par un ingénieur, M. Asta, de mettre fin à certaines pratiques et de respecter des

normes minimums d'utilisation du matériel. 1981 (6 février) : A 14h15, le feu s'est déclaré dans une cuve du pétrolier « Fina Britania ». Deux travailleurs, Martinez et Pourchier, sont morts asphyxiés, d'autres sont blessés, dont deux grièvement. L'addition aurait pu être encore plus lourde quand on pense que ce jour-là, la plupart de ceux qui faisaient « normale» étaient en grève, et qu'une trentaine d'ouvriers de Gardella s'apprétaient à descendre au fond, quand l'incendie s'est déclaré!

Ce n'est qu'en fin d'après-midi, que les deux morts ont été sortis de la cuve, ainsi que les deux autres ou-

vriers gravement blesses. En effet, pour activer les travaux et livrer le navire dans les délais, les brèches prévues (notamment pour l'évacuation et le sauvetage du personnel) avaient été fermées! Alors que des ouvriers étaient occupés à

« souder les chancres » dans les cuves. Il a fallu qu'un travailleur prenne des risques et découpe sous la cuve une brèche pour les sortir (la seule issue, de 80 cm de diamètre, se trouvant 28 mêtres plus haut, et l'échelle pour y accèder, recouverte de mazout)

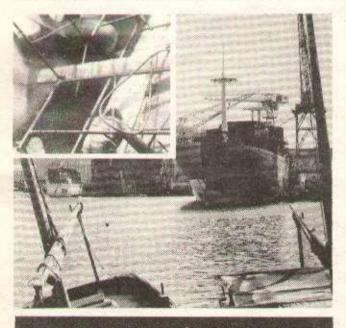
A fond de cale, dans cette citerne, pas nettoyée, recouverte d'une épaisse couche de résidus de mazout, avec pour toute sécurité trois petits extincteurs lorsque le feu s'est déclaré, les travailleurs ont été pris comme des rats.

Il s'agit bien d'un assassinat! Non seulement les moyens de sécurité sont très,

très insuffisants aux CNC en ce qui concerne la réparation (qui n'est pas la construction) mais aucun moyen de lutte contre l'incendie n'était en place, et il y avait seulement deux pompiers pour assurer la sécurité sur le navire, tout cela par mesure d'écono-

Un des deux gars gravement brûlés, d'origine sénégalaise, a reçu entre sa sortie de l'hôpital et sa nouvelle entrée (greffe) la visite des flics, chez lui, qui lui ont dit : «Comment as tu fait pour ne pas mourir au fond avec les autres? Si tu n'es pas mort, c'est que c'est toi qui a mis le feu. ».

· Ce même travailleur, a été déclaré en «maladie» à sa sortie de l'hôpital, par un docteur de la ville, célèbre, hélas! dans ce domaine. Il a fallu l'intervention «très énergique» d'un de ses camarades, pour que ce docteur le mette en accident de travail.



DANS NOTRE NUMERO DU 11 JUIN

- Le scandale Gardella :

ceux qu'on assassine, ceux qui luttent.

La peinture qui tue :

des faits, des preuves. Les revendications du PCML pour que ça change dans la Navale :

préserver la santé, assurer la sécurité, c'est

Dossier réalisé par Hervé Dastar avec la cellule de la Ciotat et la cellule des Quartiers nord de Marseille du PCML.

les travailleurs se posent la question : est-ce que ce sera le dernier?

» Quand on pense que, depuis des mois, malgré toutes les interventions que ce soit auprès des pouvoirs publics, du ministère du Travail, cela continue sans la moindre inquiétude, certains disent même qu'on est désarmé.

» Mais alors comment se fait-il que lorsque la réparation navale marseillaise employait 8 à 10 000 travailleurs on avait réussi, en appliquant strictement les accords «réparation navale de sécurité», à éliminer pendant des années les accidents mortels. Maintenant, les patrons mettent à profit la situation économique, le chômage, la concurrence pour faire en sorte d'imposer des méthodes de travail qui mettent en cause la santé et la vie des travailleurs.

» Dans les chantiers ce sont des sous-traitants et des intérimaires qui sont em-ployés avec des équipes réduites de travailleurs de la réparation navale.

»Sur tel autre chantier, l'agent de maîtrise a sous ses ordres plus de 45 ouvriers dont 30 intérimaires, la plupart ne sont pas des travailleurs professionnels et même n'ont jamais mis les pieds sur un navire.

» Le matériel, la plupart du temps, ne rentre pas à l'atelier pour révision et contrôle; on le constate tout particulièrement pour les appareils de levage et les échaffaudages.

» On veut contraindre les ouvriers de la réparation navale à travailler en même temps que les sableurs et si nous ne consentons pas à travailler dans ces conditions au détriment de notre santé et de notre vie, tel ou tel bâteau , nous ne pouvons le faire et ce sera le chômage.

»Les impératifs économiques passent avant la vie et la santé des travailleurs.

» Depuis quelques temps la réparation navale n'arrive plus à faire face, tous les postes à quai sont occupés, les formes de radoub sont pleines, des bâteaux sont actuellement en rade, d'autres sont refusés.

»On pourrait se réjouir de cette situation, mais le bilan est là : en moins de 8 mois, plus de 5 morts et 4 blessés graves dont le dernier, notre camarade Gil, est toujours dans le coma et lutte désespérément contre la mort.

les bilans financiers pour 1980 annoncent une très bonne année. Ceci explique

»Aussi le 12, au cours de la réunion du CTR (Comité technique régional) malgré toutes leurs déclarations d'intentions, les patrons ont montré que leur impératif c'est d'abord de réaliser des profits et ils peuvent renvoyer au 16 juin les réponses sur la sécurité.

»Il est fort possible que si les travailleurs concrétisent dans les semaines qui viennent, l'espoir du 10 mai, les patrons soient contraints à apporter rapidement des réponses sur les problèmes de sécurité, dans le sens des intérêts des travailleurs.

»C'est en tout cas dans ce sens que la CGT continue d'organiser l'action.» le 18/5/81 | Au début, on ne pensait

le pour l'emploi. -L'utilisation

RONIS-LYON VAISE

«Il y a de l'animation dans notre usine»

Ronis, nôtre journal en a déjà parlé, est une entreprise moyenne de 420 salariés, située dans un vieux quartier lyonnais qu'on désindustrialise à vitesse grand V. Par un beau matin d'octobre 80, les ouvrières apprennent que l'usine est rachetée par un groupe important, Neiman. Inutile de faire un dessin, c'est le processus classique, le gros avale le moins gros, conserve les quelques productions et les machines qui l'intéressent et rejette le reste, avec licenciement et chômage comme conclusion.

Oui mais, il y a eu un «hic» dans ce schéma classique. Dans un premier temps, la direction a lancé énergiquement l'opération « départ volontaire », avec une forte prime à la clé. Mais la section CGT a mené une bataille d'explication et de mobilisation et l'opération du patron a échoué.

Dans un deuxième temps, la direction a mis au point un plan de 120 licenciements, dans le but, on s'en doute, de li-

On a tiré le bilan des luttes d'hier, à Ronis, et aussi de ce qu'il se passe autour de nous, aujourd'hui, dans le quartier de Vaise. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est l'isolement des bagarres. Il est nécessaire de sortir des quatre murs de sa boîte. En somme, il faut se battre et le faire savoir.

POPULARITE ...

n'ont pas manqué pour or-

ganiser la popularité et la

par Neiman, la section CGT

a cherché à contacter les

travailleurs des autres boi-

tes du groupe. Il est sur que

le niveau de mobilisation et

les traditions de lutte selon

les endroits ne sont pas

égaux. Mais ce qui a été fait

a permis de faire pression

plus efficacement sur la di-

rection et a donné plus de

confiance aux travailleurs de

Ronis. Un tract commun dif-

fusé dans toutes les usines a

matérialisé cet effort de

un quartier qu'on désin-

dustrialise, la section a donc cherché à mobiliser

la population locale sur la

défense de l'emploi, elle a

été à l'origine d'une pétition

sur ce problème. 22 associa-

tions ont donné leur signa-

ture. Mais ce qui est le plus

précieux en ce domaine, c'est

le soutien manifesté par les

travailleurs du quartier, no-

tamment au cours des ini-

tiatives de la section comme

des débrayages devant la boîte, manifestation dans le

quartier, etc... Plusieurs boî-

tes ont envoyé des déléga-

tions de soutien et cela a

fortement encouragé les ou-

pris avec les élus locaux et

les pouvoirs publics. Les

élus de gauche ont partici-

pé à certains débrayages

des ouvrières devant l'usi-

ne. Les autres ne peuvent

pas faire moins que d'in-tervenir dans leurs rela-

tions au sein des pouvoirs

publics. La période électo-

rale actuelle est favorable

à ce genre de démarche car les élus ne peuvent pas

se défiler. Tout cela déve-

loppe la popularisation de

la lutte et représente un

certain poids dans la batail-

presse locale s'est révélée

comme un moyen efficace.

de

-Des contacts ont été

vriers de Ronis.

-Ronis se trouve dans

coordination.

solidarité

A Ronis, les initiatives

Dès l'achat de Ronis

pas à avertir les journalistes quand il y a avait du nouveau, et puis il faut dire que quand on y pensait ils venaient rarement. On a eu raison de ne pas se décourager, depuis quelques temps, on écrit assez souvent sur le quartier ou sur la boîte. Maintenant, on a le réflexe de contacter régulièrement quider la boîte un peu plus tard. Après plusieurs mois de batailles incessantes, sous l'impulsion de la section syndicale, les travailleurs ont réussi à suspendre les licenciements conjoncturels et une partie des licenciements structurels. De 120 licenciements, on passe à 82 départs en préretraites échelonnés dans l'année, avec une amélioration sensible des indemnités de départ. De plus, la direction va investir dans l'usine de Ronis, chose qui n'était pas arrivée depuis bien

Etant donné la situation difficile d'aujourd'hui, la section CGT estime que c'est là une victoire importante et qu'il faut continuer énergiquement la bataille pour l'emploi. Nous avons rencontré plusieurs ouvrières pour qu'elles nous donnent leur opinion sur cette bataille. Voici, à chaud, les leçons qu'elles en tirent. Leurs atouts tiennent en trois mots : popularité, unité, détermination.

la presse. On a pu remarquer que l'impact des journaux locaux est très important, quand un article passe. beaucoup de gens nous en parlent.

L'UNITE ...

On n'aurait pas pu faire grand-chose sans l'unité et la solidarité des travailleuses et des travailleurs de Ronis. Bien sûr, ce n'est pas toujours parfait, il y a des passages a vide, mais dans l'ensemble, c'est l'unité qui domine. Surtout dans la dernière période, quand les ouvrières ont réalisé que l'existence même de la boîte était en question. Il y a eu un vrai sursaut pour lutter contre (même des gens de la maîtrise ont participé à un débrayage, on n'avait jamais vu ça!). Pourtant, au début, ce n'était pas évident. Aux délégués qui poussaient à la lutte, on répondait «Regarde la Rhodia». Et c'est vrai que la Rhodia, un vieux bastion ouvrier (plusieurs milliers de salariés, il y a quelques années), à deux pas de Ronis. à bel et bien été liquidé par le grand patronat, sans qu'il puisse y avoir une riposte de grande ampleur. Mais finalement, à Ronis, on ne s'est pas découragé et on s'est battu fermement.

LA DÉTERMINATION...

La détermination, ce n'est pas ce qui manque. La section CGT a maintenant une longue expérience de lutte derrière elle et ses militantes ne sont pas prêtes de baisser les bras. Les ouvrières ont déjà montré qu'elles faisaient confiance à la section. Elles ont participé à la lutte de manière dynamique : débrayages spectaculaires, manifestations dans le quartier, participation à une braderie, occupation symbolique de la mairie d'arrondissement, etc... Sans cette détermination, sans cet esprit de lutte. pas de victoire possible, surtout dans la situation actuelle si difficile pour les travailleurs. Les patrons se font intransigeants, mais parfois ils déchantent vite. Le PDG de Ronis, par exemple, avait refusé de donner au CE les détails de son plan de licenciements, les ouvrières l'ont immédiatement trainé en correctionnelle pour entrave au fonctionnement du Comité d'entreprise. Ca l'a beucoup calmé, il paraît que maintenant, il y a moyen de négocier avec lui!

Voilà les points qui semblaient importants aux ouvrières de Ronis, en ce mois de mai 81. Beaucoup d'autres éléments sont intervenus dans la lutte, tel ce document syndical sur la situation économique de la tions pour éviter le maximum de licenciements (il a été utile vis-à-vis de l'Inspection du travail). Mais aujourd'hui, il faut s'en tenir au principal.

Correspondant Lyon



AND PARTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH







Nouveaux incidents frontaliers sino-vietnamiens

Nouveaux et graves incidents de frontière entre la qui se limite aux seuls an-Chine et le Vietnam, depuis le début du mois. La Chine ac- ciens privilégiés pro-amécuse le Vietnam d'avoir envoyé des troupes (jusqu'à un ré-ricains du Sud-Vietnam! giment complet soutenu par l'artillerie) en territoire chinois, province du Guangxi. Faisant état de la riposte des soldats chinois pour refouler les intrus, le Quotidien du peuple évoque la mort de 150 soldats vietnamiens au cours d'un accrochage vers le 16 mai, plus de 300 depuis le début du mois... Au total, des combats assez sérieux si l'on en croit le chiffre l'URSS. de morts avancé par la partie chinoise.

victimes de discriminations

En même temps, les con-

De premiers incidents de

frontière opposent le Viet-

nam et le Cambodge. A

rouge, qui commence à cir-

campagne anti-chinoise au

Devant tous ces faits ac-

seillers économiques chinois

qui sont là pour aider au re-

lèvement du pays, sont l'ob-

gouvernement de Hanoï.

Dans une note de protes- fuient par milliers du nord tation remise à l'ambassade comme du sud. Ils se disent vietnamienne, la Chine exige « que cessent sur le champ diverses, encouragées par le toutes intrusions et provocations armées contre le territoire chinois. Sans quoi, les autorités vietnamiennes devront être tenues pour entièrement responsables des conséquences de leur attitu-

De son côté, la partie vietnamienne, sans toutefois bardements d'artillerie lourdes de l'armée chinoise en culer en Occident. territoire vietnamien.

Comme toujours en pa- compagnés d'une violente reil cas, il est bien sur difficile de prouver qui dit la Vietnam, la Chine suspend vérité dans l'affaire, et le son aide économique à ce fait que notre sympathie pays. aille à la Chine, n'est évidenment pas une preuve

C'est pourquoi, il nous semble plus important, pour départager la vérité, de revenir sur plusieurs faits qui ont ponctué la dégradation des relations sino-vietnainlennes ces dernières années, et qui ont le mérite d'être « têtus » même si certains pays tentent de les faire passer à la trappe de l'ou-

L'EXODE DES HOAS

1977 : les «Hoas», cides dizaines d'années, s'en- ment pas un phénomène cours de sa contre-attaque

tandis que le Laos est doré-

navant occupé par 50 000

soldats vietnamiens, l'armée

de Hanoï qui avait jusqu'ici

toujours accusé le Cambod-

ge d'être responsable de vio-

lations de frontière à son

encontre, lance une offensi-

ve éclair contre le Cambod-

ge. Au nom de «l'aide à un peuple menacé de génocide»

le Vietnam occupe le Cam-

hodge avec 120 000 soldats.

LA CONTRE-ATTAQUE

CHINOISE

tard, en février, après de

nombreux avertissements

la Chine lance une contre-

attaque au nord du Vietnam

L'objectif de cette action

militaire ponctuelle est

de faire cesser les provoca-

tions vietnamiennes à la

frontière chinoise. Mais il

est sur que cette action

constitue indirectement une

grande aide pour le peuple

cambodgien, en soulageant

un peu la pression militaire

vietnamienne dans ce pays.

la Chine au Vietnam, appelle

plusieurs remarques

Cette action militaire de

1) La Chine dit que cette

action serait limitée dans le

temps. Or, un mois plus tard,

toutes les troupes chinoises

s'étaient retirées du Viet-

2) On ne peut pas en dire

autant des troupes vietna-

niennes qui occupent tou-

ours et le Laos et le Cam-

3) Le Vietnam a préten-

du qu'il était entré au Cam-

bodge pour faire cesser le

prétendu génocide khmer

rouge. Mais pour quoi alors,

4) Le Vietnam prétend

qu'il ne peut se retirer du

Cambodge car le génocide

khmer rouge reprendrait

après son départ. Mais s'il

était sincère, pourquoi ne

fait-il pas appel à l'ONU

qui pourrait envoyer des

observateurs, éventuellement

des «casques bleus», pour

superviser la tenue d'élec-

tions libres et démocrati-

ques permettant aux Cam-

bodgiens de choisir eux-mê-

est-il entré au Laos?

Un mois et demi plus

La Chine en accueillera plus de 200 000.

En juin, le Vietnam adhere au COMECON, l'organisme économique de

A MOSCOU

Les incidents de frontière sino-vietnamiens et vietnamo-cambodgiens se multiplient, à mesure que s'accélère le passage du Vietnam sous la coupe de Moscou.

En août, les dirigeants vietnamiens saluent comme une «victoire radieuse». l'invasion de la Tchécoslovaquie, 10 ans plus tôt, par les troupes russes et du Pacte de Varsovie. En novembre, l'époque, ni Hanoi ni les principaux dirigeants faire était d'incidents d'une l'URSS ni L'Humanité, jour- vietnamiens se rendent à telle ampleur, dénonce les nal du PCF ne reprennent la Moscou. Ils signent un traité eprovocations », les «bom- thèse du génocide khmer d'amitié avec Brejnev, comportant une clause militaire. Désormais, le cours des évenements va se précipiter.

> 1979 : Tandis que des rampes de missiles sont ins-



En 1979, distribution de nourriture en Chine à des

1978 : le flot des «boat- tallées au Nord-Vietnam people», à 80% d'origine près de la frontière chinoichinoise, s'amplifie, attein- se, comme en témoigneront toyens d'origine chinoise, gnant plusieurs centaines plus tard les photos prises habitant le Vietnam depuis de milliers : ce n'est vrai- par l'armée chinoise au

TOKYO CONFERENCE INTERNATONALE SUR LE CAMBODGE

Communiqué du Mouvement Solidarité Cambodge

Conférence internationale point de vue du non-aligne- nouk, ainsi que des victimes sur le Cambodge. Cette con- ment > s'est tenue les 17 et 18 no- Samir Amin, directeur de re chimique.

le professeur Masanori Kinon gouvernementales, asso- nam ». ciations ou mouvements de solidarité et d'amitié avec

Prendront notamment a parole lors de la Confé-

Léo Mates, ancien vice minis- dent de la Croix rouge du patriotique. re des affaires étrangères de Kampuchea démocratique, des négretations, beaucoup seasonnesses est

nent la cause patriotique du posé analysera « comment la Espagne, Portugal. peuple du Kampuchea, et de Thailande s'affronte à la po-

e peuple du Kampuchea tion du Kampuchea démo- mouvement.

de la guerre et de l'occupa-

EUROPE-USA-URSS

Ensuite les soviétiques es-

On se souvient, il y a un

LA CAROTTE

ET LE BATON :

LES ARGUMENTS

DE L'URSS

moyènne portée de l'OTAN.

tout en excluant de son cal-

LA BATAILLE DES EUROMISSILES



La question des euromissiles est à l'ordre du jour. Elle suscite de monbreuses polémiques et divi-

Le PCML se prononce en faveur du démantèlement des bases de fusées soviétiques SS20 pointées en direction de l'Europe de l'Ouest, ainsi que pour la non introduction des fusées US Pershing, en même temps que pour le démantèlement de tous les armements classiques de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Quel est, actuellement, la situation en ce domaine?

d'implantation des Pershing

et des Cruise missiles. Actuellement l'URSS par semaine, l'installation des SS20, 250 en janvier-1981. En 1983, au moment où le programme Pershing commencera d'être installé, elle aura 350 à 400 missiles et 80 bombardiers soit une capacité de 1 200 têtes nu-

> LA ZIZANIE DANS L'OTAN

l'OTAN en octobre 1979 cela signifierait el'impor-

menter les moyens de res. OTAN est nécessaire « pour relever le défi (le déséquilipoursuit, au rythme de deux bre en faveur de l'URSS) en maintenant un potentiel crédible de dissuasion». Dans le cadre d'une perspective de négociations de SALT III cela donnerait un rapport de force plus favorable aux USA et «prouverait que l'OTAN est capable de réagir de façon cohérente face à l'expansion soviétique»; enfin dans le but de rassurer les alliés qui douteraient de la détermination américaine La décision prise par à ses battre pour Hambourgs

Et il est vrai que du côté des alliés cela renacle fort. Des cinq pays dans lesquels les Pershing et Cruise doivent être installés, seules la Grande-Bretagne (160 missiles) et l'Italie (112), malgré l'opposition du PCI, se sont déterminées fermement. Les Pays-Bas et la les Pays-Bas, la question des

acquis que la nouvelle majorité qui sortira des élections maintiendra l'accord

En RFA, il existe aussi veaux missiles (la doubleun fort courant d'opinion clef) comme pour montrer anti-euromissiles. Le chanceleur «bonne foi» à l'URSS lier Schmidt lui-même s'y Politique de l'autruche, s'il heurte au sein de son propre parti, le Parti social-démocrate et il vient dernièrement Belgique se sont donnés de menacer de démissionner 6 mois à 2 ans de réflexion si les décisions de l'OTAN pour pouvoir revenir sur n'étaient pas appliquées. La leur accord préalable. Pour publication en février dernier de la carte des 118 lieux euromissiles est un sujet de stationnement d'armes brûlant de la campagne nucléaires en RFA a provoélectorale et il n'est pas qué un tollé et une insinua-

LA POSITION FRANÇAISE

La France ne participant pas au commandement de l'OTAN, elle n'a pas à prendre position sur la modernisation des missiles. Mais Giscard n'a pas critiqué cette décision et Chirac l'approuve ouvertement. Ils sont contre une participation quelconque de la France à une négociation sur la limitation des armements nucléaires en Europe.

POSITIONS DE MITTERRAND

«En réalité les Soviétiques ne peuvent faire la guerre que directe et massive. Et ils se sont mis en situation d'agir de la sorte : leurs SS20 peuvent détruire en un quart d'heure la totalité du dispositif militaire européen sans déplacer un soldat russe hors

Sur l'équilibre en Europe:

«Je n'en conclus pas que les Russes veuillent la guerre. Je crois même le contraire. Mais ils possèdent un arsenal qui leur permet de gagner une guerre sans la faire. Il est de notre devoir aujourd'hui de poser la grave question de l'équilitée des forces en

Sur la décision de l'OTAN :

«Lorsque les dirigeants du Parti communiste nous ont demandé de manifester contre les Pershing, je leur ai répondu que nous y étions prêts si l'on engageait du même coup une action contre les SS20 soviétiques. J'admets que les Pershing soient insupportables pour les Russes. J'attends que les Russes et les communistes français comprennent que les SS20 sont insupportables pour la France.»

Quelques remarques :

-Mitterrand ne revient pas sur le retrait de la France du commandement de l'OTAN, mais «pourrait être revue la nature des engagements réciproques de l'Alliance».

-Georges Sarre, du PS, va même plus loin en acceptant la proposition soviétique de gel des systèmes d'armes et l'annulation des décisions des Pershing et ne fixe aucune condition à l'URSS.

-Il a proposé la convocation d'une conférence européenne sur la réduction des tensions en Europe où pourraient être traités à la fois les problèmes des troupes stationnées en Europe, la limitation de l'arsenal nucléaire européen (Est et Ouest) et les mesures de confiance. Ce qui incluerait forcement la force de frappe française dans les négociations et satisferait fort l'URSS qui depuis longtemps cherche à intégrer d'une manière ou d'une autre l'arsenal nucléaire français dans les discussions, car elle tient implicitement compte de l'arsenal français dans ses sordides calculs d'équilibre des forces en Europe.

INSTALLEES EN EUROPE USA-OTAN vecteurs agives vecteurs agives (1000 à 30 000 km) SS20 et Backfire Poséidon et Polaris Moyenne portée (inf à 1000 km) bombardiers 2856

1070

Pershing I at

bombardiers

tion de la part de l'URSS

sur la eremilitarisation nu-

cléaire» de l'Allemagne (ce

terdit par les accords de Paris

de 1954) et que l'URSS

considérerait comme un

« casus belli ». Ainsi soup-

connés d'être des bellicistes,

la RFA et les autres pays de

l'OTAN ont refusé de parta-

ger la responsabilité d'un

éventuel emploi des nou-

rope face à l'URSS.

merciaux, quitte pour cela à entériner (à la Conférence

d'Helsinki en 1975) la sépa-

ration de l'Europe en deux

blocs et la main mise sovié-

tique sur sa «zone». C'est

au nom de cette « détente »

que les Européens ont

accepté de la remettre en

question cinq ans plus tard

en Afghanistan. Les difficul-

tés d'une position commune,

la défiance vis-à-vis des USA

et les liens tissés avec l'URSS

ont rendu depuis quelques

années les alliés de l'OTAN

plus sensibles au chantage

soviétique; et des que

l'URSS a tendu la perche

des négociations, beaucoup

qui lui est formellement in-

LES ARMES NUCLEAIRES

des alliés de l'OTAN se sont empressés de la saisir.

Source : «Military balance»

3054 2936

LES NÉGOCIATIONS SUR LES EUROMISSILES

C'est pour calmer ces inquiétudes que les USA ont dû consentir d'assortir la décision du déploiement des Pershing et Cruise, d'une promesse de négociation avec l'URSS. Celle-ci a sauté sur l'occasion mais a mis, dès octobre 79, un préalable celui de l'annulation de la décision de l'OTAN. Mais après l'invasion de

l'Afghanistan qui avait réac-De telles réticences irritivé les forces favorables à tent Reagan qui ne semble l'installation des Pershing, pas trouver d'échos euro-Brejnev a annoncé, en fé péens à sa «politique musvrier 80, le retrait de son clée» des relations américapréalable, pour le remplacer no-soviétiques. Et certains, par une proposition de moau sein du gouvernement ratoire : gel immédiat de américain, voient dans l'attitous les systèmes d'armes tude des alliés une possibieuropéens, ce qui lui donnelité de « neutralisation » ou rait d'emblée l'avantage inde «finlandisation» de l'Eucontestable de ses 250 missi les SS20 installés. Les pays Les divergences se sont de l'OTAN ont écarté cette proposition. Mais chacun en effet singulièrement des partenaires va à la néaccrues ces dernières années entre les USA et les pays de gociation avec des idées différentes : les Européens

En plus de la concurren- ne souhaitent que parler des ce économique qui a accen- SS20 et des Pershing, les tué les divergences d'inté- Russes veulent mettre sur rêt, les alliés de l'OTAN ne le tapis tout l'arsenal amécroient plus à la crédibilité ricain en Europe, les Améri du parapluie nucléaire US cains veulent séparer leur sans pour autant avoir une armement en Europe de défense nationale suffisante leur armement aux USA, et sans lui et à fortiori une préparer deux types de nédéfense commune euro- gociations, péenne. Ils ne sont pas non En fait rien de bon ne

plus d'accord pour accepter pourrait sortir de telles nél'idée d'une possibilité de gociations. Même si est devenir le champ de bataille légitime l'inquiétude des qu'impliquent les concep- peuples européens à vivre tions américaines de la dé- en permanence sous la mefense de l'Europe. Ils préfé- nace de plusieurs dizaines reraient de beaucoup que, de mégatonnes de bombes si conflit il y a entre les nucléaires. L'on se souvient deux superpuissances, cela que, depuis 1973, les discusse passe par-dessus leur tête, sions de Vienne sur la réduc-En outre, les Européens ont tion des forces conventionentrepris (poussés d'ailleurs nelles n'ont abouti à rien par les USA) une politique du tout, puisqu'aucune des de « détente » avec l'URSS deux superpuissances, et en et les pays de l'Est qui leur particulier l'URSS, n'a a permis de faire des grands accepté de perdre une miette profits industriels et com- de son arsenal.

Estelle DELMAS

Euromissiles : armes nucléaires d'une portée de 1000 à 3000 km, pouvant donc atteindre l'ensemble du continent européen. L'URSS considère toute arme qui peut atteindre son territoire comme offensive.

Vecteur : tout moyen de transport susceptible de porter une arme nucléaire (sous marin, missile, bombardier, tank).

«Casus belli» : un acte de

Double-clef : c'est le cas des armes nucléaires anglaises qui ne peuvent être déclenchées qu'avec l'accord du président des USA et du gouvernement anglais.

mes leur gouvernement : ils sont assez «grands» pour ça, ils n'ont pas besoin d'un grand-frère vietnamien. Dans quelques jours va se Yougoslavie qui traitera du Monsieur Norodom Narintenir à Tokyo, la deuxième eproblème cambodgien du drapong, fils du prince Siha-EN 1981 : LE CAMBODGE

férence fait suite à celle qui - Monsieur le professeur tion, notamment de la guer-

l'ensemble des organisations litique agressive du Viet- vement Solidarité Cambod- tenue de cette conférence en compte l'URSS dans ses

kuchi de l'Université de To- Khien Theeravit, professeur sents; Suède, Finlande, Da- Washington, dans le cadre 50%. Si on examine les chifkyo, avec la participation à l'Université de Chulalong- nemark, Allemagne, Bel- de l'ONU, n'y est pas pour fres (cf tableau) on s'aper- fusées américaines en Eurode personnalités qui soutien- korn (Thailande) dont l'ex- gique, Suisse, Italie, France, quelque chose. On sait que | coit du contraire et donc on pe n'était pas mise en échec,

Conférence, dont Madame rence de Tokyo, il effectue- version et effrayer certains leng Thirith, ministre de la ra un séjour de plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, un Santé du gouvernement, qui jours dans les zones soustrai- peu hésitants sur la question cul ces mêmes armes quand mettait comme préalable conduira la délégation, Mon- tes à l'administration de du Cambodge. -Monsieur le professeur sieur Mey Mann, vice prési- l'occupant par la résistance

TOUJOURS OCCUPÉ vembre 1979 à Stockholm. l'Institut de développement. Sur le plan européen, vietnamiens, on peut se de- me (950 vecteurs nucléaires ploi de l'arme nucléaire con-Elle est organisée sous économique et de planifica- nous avons d'ores et déjà mander si la proximité de la de part et d'autre) et donc tre les autres. l'égide du Comité japonais tion de Dakar, qui tirera connaissance que les repré- conférence internationale la mise en place de 572 vec- Par la bouche de Louis d'organisation, que préside «les leçons du Cambodge» sentants d'organisations des sur le Cambodge qui doit se teurs de l'OTAN donnerait Baillot, on apprenait à nou--Monsieur le docteur pays suivants y seront pré- tenir courant juillet à là celui-ci un avantage de veau en janvier 80 que «si

Pour notre pays, le mou- sont toujours opposés à la les types d'armes que prend ge sera représenté par Mon- qui sans doute stigmatisera | calculs, si elle n'y intègre priés transformant encore sieur Loubignac Michel, l'occupation du Cambodge. pas -comme elle le dit elle- un peu plus le vieux conti-Une importante déléga- membre du secrétariat du En provoquant des incidents | même - toutes les armes avec la Chine, le Vietnam es- susceptibles d'atteindre son cratique participera à la A l'occasion de la Confé- père peut-être créer une di- territoire, dont des armes à

Le 12 mai 1981 Claude LIRIA

an et demi, du débat qu'avait timent que ces nouveaux provoqué dans le presse et missiles américains ne se-'opinion publique françai- raient pas destinés à la déses, la décision de l'OTAN fense de l'Europe mais sed'installer des missiles nu- raient des avant-postes en cléaires Pershing II dans les Europe des armes stratégipays de l'Alliance. Cette dé- ques américaines, ce qui récision était motivée pour duirait le « préavis » avant la l'OTAN par la «modernisa- frappe de 10 minutes au lieu tion des forces de théâtres» de 30 minutes pour une fude l'OTAN face à l'installa- sée intercontinentale tirée tion depuis 1977 de nou- des USA. Le PCF, par la veaux missiles SS20 sur le bouche de Louis Baillot, exterritoire soviétique. C'est plique que l'URSS ne réagit au nom d'un déséquilibre pas autrement que les USA militaire ainsi créé par lors de l'affaire des fusées de l'OTAN que l'URSS prenait Cuba en 1963 : l'URSS déviolemment position contre fendrait donc son territoire cette décision en multipliant menacé. Pour ce faire, pourles pressions et chantages quoi l'URSS a-t-elle besoin contre les Européens, tandis de remplacer les vieux misque, en Afghanistan, elle dé- siles SS4 et SS5 à une seule montrait à tous qu'elle étuit tête par des missiles SS20 à en mesure d'intervenir où trois têtes nucléaires, ce qui bon lui semblait quand elle triple d'un seul coup son pole voulait. Son intervention tentiel? Pourquoi aussi ces a été manifestement « enté- missiles ont-ils pour objecrinée » ces jours derniers par tifs les centres industriels les membres de l'OTAN et les voies de communicaréunis à Rome les 4 et 5 mai, tions européennes? Il fauqui se sont ralliés à la pro- drait mettre en relation cet position française de Giscard accroissement avec les d'une «conférence pour autres efforts militaires soaboutir à une solution poli- viétiques, pour ne citer que la modernisation de tous les tique» du problème afghan. armements conventionnels. Ayant adopté sur ce problèl'accroissement de 350 000 me des positions divergentes, hommes dans les pays de les allies à nouveau divergent sur la question de l'insl'Est et l'effort de budget tallation des missiles améri- supplémentaire demandé à cains en Europe, ce qui ne ses alliés du Pacte. Et enfin, peut que conforter l'URSS pourquoi ne parler que des SS20 quand en même temps dans sa politique offensive. sont installés les SS21, SS22

et SS23 et le bombardier d'attaque SU 10 Fencer? taquer? C'est ce que fait Les dirigeants soviétiques l'URSS depuis la décision estiment que l'on est arrivé de l'OTAN, conjuguant à à un équilibre des forces au- la fois la menace et l'appât

cléaires au niveau mondial de la discussion. entre les USA et l'URSS (2300 vecteurs stratégiques réchal Ustinov mettait en de part et d'autre) concré- garde les pays de l'OTAN tisé par l'accord SALT de et déclarait que l'URSS 1972, ce qui a permis à «n'inquiétait pas ceux qui l'URSS de rattraper son ri- avaient renoncé à l'installa-Enfin, pour en revenir val américain. Au niveau tion des Pershing , ce qui aux problèmes actuels sino- européen, il en serait de mê- revenait à une menace d'em-

le Vietnam et Moscou se peut se demander quels sont l'URSS se verrait contrainte de se doter de nouveaux moyens de défense appronent en véritable poudrière nucléaire».

> Enfin, profitant des divergences apparues au sein des pays de l'OTAN, Breinev elles portent le sigle CCCP. aux discussions sur la limi-Alors qu'elles sont tout au- tation des armes nucléaires tant susceptibles de causer de théatre en Europe, l'andes ravages en Europe... nulation de toute décision

Backfire (URSS) est accompagnée d'autres tance des engagements amémesures : accroître les ricains en matière de sécuri-

exemple la France pour supporter le fardeau entier l'augmentation de ses efforts de la défense de l'Occident,

militaires de défense.



La meilleure tactique moyens conventionnels par té européenne et encouraquand on a quelque chose la mise en place de trois gerait les Européens à partià cacher, n'est-elle pas d'at- divisions américaines sup- ciper, mais dans la bouche plémentaires et demander du secrétaire d'Etat adjoint aux alliés d'accroître leur américain à la Défense cela budget militaire de 3%, prend plutôt la forme d'un Devant le manque d'en- chantage : «Les Etats-Unis thousiasme des alliés, le -a-t-il dit - n'ont pas l'in-Le 25 octobre 79, le ma- secrétaire général de l'OTAN, tention de renforcer leurs le général Luns a donné en effectifs en Europe ni de

> si les alliés n'augmentent Pour les Américains, aug- pas leurs dépenses militai-

Cruise (Etats-Unis)

LEGISLATIVES ORLEANS

C'est dans la première circoncription du Loiret, que le PCML présente Pierre Bauby aux élections législatives, avec Alain Dupré, ouvrier métallurgiste, comme suppléant. Cette circonscription —Orléans Sud et Sud-est — regroupe la moitié de la ville d'Orléans et de sa banlieue, ainsi que les cantons de la Ferté-St-Aubin, Jargeau, Sully/sur Loire, Saint-Jean-de-Braye et Olivet. Au total, près de 95 000 électeurs inscrits.

Le député sortant en est Jacques Douffiagues, également maire d'Orléans et conseiller général. Haut responsable giscardien, J. Douffiagues a construit sa célébrité par ses sales coups contre les travailleurs. Elu en 78 par 55,52% des voix devant Michel Delafournière (PS), il sera le seul représentant de la droite pour ce scrutin de 81. A l'occasion des présidentielles, Giscard d'Estaing avait obtenu 52% des suffrages dans la première circonscription, précédant ainsi François Mitterrand.

Favori au regard de ces récents résultats, il reste pour les travailleurs le représentant de la politique qui leur imposa durant sept ans de durs sacrifices. Expert en démagogie, sa profession de foi de 1978 en témoigne, Douffiagues est le candidat de la bourgeoisie, le candidat que nous appelons à

battre.

A Orléans, battre la droite c'est battre Douffiagues

Depuis huit mois qu'il préside aux destinées d'Orléans, Douffiagues n'a pas encore eu le temps de mettre en place tous les éléments de sa politique municipale.

Il n'est pourtant pas besoin d'attendre la fin de son mandat pour porter un jugement sur son action à Orléans.

Président de l'Office public d'HLM local depuis plusieurs années, il y a voté et soutenu à différentes reprises des augmentations de charges et de loyer qui ont rencontré le vif mécontentement des locataires.

De son côté, le personnel communal commence à éprouver ce que vont être pour lui, mais aussi pour une bonne partie de la population orléanaise, les effets de l'élection de Douffiagues comme maire. La récente mobilisation de l'ensemble du personnel des crèches de la ville est là pour le prouver. (1)

Imitant en cela son maître Giscard peu après son arrivée à l'Elysée, Monsieur le maire a cru pouvoir donner le change par un style volontairement moderne et dynamique.

Mais le fond de son action commence à percer : les orléanais des couches modestes font déjà, et feront plus encore demain, les frais de sa politique.

C'est donc à la tête de l'Office local d'HLM que Douffiagues s'est en premier illustré. Les hausses importantes des loyers décidées sous sa présidence, ont rencontré d'autant plus de mécontentement que l'entretien des logements relativement anciens est inexistant et qu'aucune rénovation n'était envisagée dans bon nombre de cités.

Les charges, le chauffage en particulier, ont aussi subi des hausses injustifiées. Sous la pression des locataires et de plusieurs associations, des enquêtes ont été promises sur les comptes des sociétés de chauffe. Mais leurs résultats, et surtout les régularisations aux locataires, se font attendre.

Le cas de la SOCOS (2), dans le quartier de la Source est particulièrement scandaleux; la ville d'Orléans y est, du reste, directement impliquée puisque c'est elle qui a concédé le monopole de la distribution de la chaleur dans ce quartier, à cette société. Douffiagues, maire, a annoncé qu'un expert était désigné et qu'un rapport serait publié. Promesse oubliée?

En attendant, les locataires de l'office qu'il préside, trinquent et sont même trainés au tribunal quand ils refusent de payer les augmentations de loyers et de charges... Tout récemment encore, puisque plusieurs camarades du PCF comparaissaient, le 19 mai,devant la justice.

Belle politique sociale en vérité, dont le personnel communal et la population qui utilise les différents services municipaux sont en train, également, de faire les frais.

LE BRADAGE DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Ferme partisan du projet de réforme des collectivités locales, le maire d'Orléans a eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'exposer sa conception du rôle des services municipaux.

Ces services, dit-il, ont pour mission de «faire faire et non de faire». Entendons: faire faire par des entreprises privées et non plus par les services de la ville. Qu'importe si le coût qu'auront à supporter les contribuables orléanais et particulièrement les plus modestes augmentent! Les profits passent avant tout!

Il s'agit là, en fait, de cadeaux fabuleux offerts aux capitalistes puisqu'une telle politique de privatisation, à l'échelle nationale, permettrait aux monopoles de se partager un gâteau de dizaines de milliards de francs, qu'il s'agisse de la distribution de l'eau, de l'assainissement et des ordures ménagères, de la restauration scolaire... sans parler bien sûr, de tous les équipements réalisés pour le compte des communes et dont l'entretien leur échapperait aussi.

La conséquence pour les orléanais bénéficiaires de ces services collectifs, serait très simple : un accroissement rapide de leur coût.

Douffiagues ne se cache pas d'œuvrer dans ce sens, puisqu'une liquidation à long terme des services techniques municipaux est envisagée. Leur rôle se réduirait alors au contrôle des travaux effectués par les entreprises pri-

RENTABILISER: L'EXEMPLE DES CRECHES

Dans le même temps, une politique de rentabilisation de services importants pour les travailleurs, comme les crèches, est en cours. Suppression de crèche au quartier de la Source, réduction des heures d'ouverture, diminution du nombre d'enfants accueillis, réduction du personnel alors qu'il est déjà insuffisant et qu'une ouverture est prévue dans le nord d'Orléans, augmentation importante des tarifs etc...

Le résultat pour les travailleurs (ses) est bien sûr financier; mais la gêne pour les femmes qui travaillent ou désireraient travailler est, elle aussi, importante.

Cette austérité imposée à la population laborieuse et la dégradation des conditions de travail du personnel municipal, sont d'autant plus choquantes que les dépenses de prestige ne manquent

Les récentes fêtes de Jeanne d'Arc (3) auraient coûté plus de 150 millions de centimes! Plus de cent millions de centimes toujours, ont été offerts à une société de service, pour étudier une réorganisation de l'administration municipale! Des stages de préparation «psychologique» des cadres vont être organisés pour les familiariser au nouvel organigramme! Le collaborateur politique de Monsieur le maire, un ancien préfet, coûte 20000F par mois aux contribuables orléanais! La secrétaire particulière de Douffiagues, selon certains bruits, deviendrait aussi employée municipale!

Et pourtant, dans le même temps où l'embauche de personnel est stoppée (4), où certains postes vacants ne sont plus pourvus, les revendications des agents communaux sont en attente et les mutations arbitraires se multiplient.

La CGT, syndicat le plus représentatif, n'a dû d'être reçue qu'au succès de la journée de grève qu'elle a organisée le 26 mars. Le cahier de revendications déposé ce jour-là est toujours sans réponse.

A L'HOPITAL AUSSI...

Ce mépris du personnel, de ses organisations syndicales et de la population laborieuse se retrouve aussi dans l'attitude adoptée au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional d'Orléans que Douffiagues, décidemment trop présent, préside depuis son élection comme

Il a bien sûr voté le plan directeur pour 81, qui doit entrer prochainement en application. Ce plan prévoit notamment, la suppression de lits dans différents services dont la cardiologie. Quelle femme non plus, ne connaît pas le scandale de la maternité, où il faut parfois passer la nuit dans un couloir par manque de place? Cette situation n'a pas l'air de trop l'émouvoir. En fait, Douffiagues tient, au sein de ce Conseil d'administration, le rôle de ferme défenseur de la politique de santé voulue par l'ancienne majorité et qui conduit à supprimer des lits, à diminuer les ef-

JACQUES DOUFFIAGUES

Un grand commis de la bourgeoisie

Tout juste la quarantaine, Jacques Douffiagues, comme homme politique, a connu une ascension rapide et remarquée.

Député de la première circonscription d'Orléans depuis le renouvellement législatif de 78, il devait au cours de la même année entrer au Conseil municipal et, quelques mois plus tard, être élu conseiller général.

Fin 80, à la suite du décès du maire d'Orléans, Monsieur Galloux, il s'emparait du fauteuil de premier magistrat de cette ville

Cependant, l'activité de monsieur Douffiagues ne se limite pas à ces nombreux mandats électifs...

En 1970, il devient premier chef de la mission régionale auprès de Francis Graeve, préfet de région et du Loiret.

Au sein de la défunte Assemblée nationale, il était membre du bureau de la Commission des lois et rapporteur de la Commission de l'Information.

Il fait toujours partie du Conseil supérieur d'EDF-GDF et aussi, mais pour peu de temps encore semble-t-il, du Conseil d'administration de TF1.

Partisan actif de Giscard, il est membre du bureau du Parti républicain, le parti de l'ex-président et s'occupe des questions d'outre-mer à l'UDF.

Issu de l'Ecole nationale d'administration (1) puis auditeur à la Cour des comptes, l'actuel maire d'Orléans ne semblait pourtant pas se destiner à une carrière d'homme politique public.

Mais les gages de bons et loyaux services qu'il n'a pas manqué de donner comme haut fonctionnaire dans différentes administrations (2) puis dans plusieurs cabinets ministériels devaient lui ouvrir les bonnes portes.

Il fut ainsi successivement nommé à la sous-direction de l'équipement et des collectivités locales, à la direction des cabinets de Jean-Pierre Soisson, animateur de la campagne de Giscard, quand il était ministre de la Jeunesse et des Sports et chargé de la Formation professionnelle.

Enfin, Jacques Douffiagues est également juge titulaire de la Haute cour de Justice, celle qui est sensée juger les hauts fonctionnaires du régime impliqués dans des affaires peu recommandables.

Le député sortant de la première circonscription d'Orléans n'est donc pas le premier venu : son « palmarès » chargé en témoigne.

Homme politique solidement ancré à droite, technocrate giscardien avisé, Douffiagues présente toutes les « qualités» d'un froid défenseur des intérêts de la grande bourgeoisie.

Le vote du 14 mai est une bonne occasion de donner un coup de frein aux activités d'un brillant représentant de cette droite insolente qui fait serrer la ceinture aux travailleurs pour engraisser les monopoles.

 L'Ecole nationale d'administration (ENA) forme tous les hauts cadres de l'appareil d'Etat.

(2) Il devait en particulier élaborer une « polítique de contractualisation pour la défense de l'emploi» (sic). Elle a, comme nous le constatons aujourd'hui porté ses fruits...

fectifs du personnel et la qualité des soins.

Logement, services municipaux, santé... Décidemment, la «facture

Douffiagues » est lourde et commence à peser sur les travailleurs orléanais.

Il est intéressant, en tout cas, de constater que sur tous les problèmes locaux, souvent très concrets, la politique du maire d'Orléans est aux antipodes des besoins et des aspirations de la population laborieuse.

Elle présente l'avantage, en tout cas, de faire le lien avec ce qu'a pu être l'action du député sortant, quand, bien loin du contrôle de ses électeurs, il soutenait à l'Assemblée nationale, les projets les plus réactionnaires et défendait les intérêts du grand patronat.

(1) A la date de la rédaction de cet article, [22 mai], le personnel des crèches, soutenu par les syndicats CGT et CFDT, n'avait pas encore décidé des suites —grève ou autres formes d'action — à donner à sa mobili-

(2) La SOCOS a pour actionnaires principaux, la Compagnie générale des eaux (50%), la Compagnie générale d'électricité I CGE) et le groupe Empain-Schneider, les deux dérniers par l'intermédiaire de Blauzyouest (30%).

Les actions de la SOCOS sont en hausse! L'action de 100 F a rapporté en 71-72, 40 F, plus 20 F d'avoir fiscal, et en 77-78, c'est-à-dire après la «choc pétrolier», 100 F plus 50 F d'avoir fiscal!

(3) Pour célébrer l'entrée de Jeanne d'Arc dans Orléans, assiégée par les Anglais en mai 1429. Tous les ans

(4) Quelques embauches ont lieu, mais il s'agit de personnels ne bénéficiant pas du statut de la Fonction communale et pour des durées strictement limitées.